

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 22 juillet 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Cérant: HARBOUR 4897

M. McDougald jure qu'il n'a jamais usé de son influence politique en faveur de la "Beauharnois"

Pour mieux enfoncer le clou

L'un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante, que nous publions au texte:

Montréal, ce 20 juillet 1931.

Monsieur le Rédacteur,
le Devoir,
Ville.

Monsieur,
Auriez-vous l'obligeance de publier les quelques remarques qui suivent à propos du marché BONSECOURS?

Il est fort question de ce temps-ci de l'agrandissement du marché BONSECOURS, et donc, d'expropriations extravagantes.

Ne s'est-on pas plu depuis de nombreuses années à parler du décongestionnement du trafic de nos rues, et n'a-t-on pas favorisé la décentralisation et l'extériorisation des usines, boutiques, etc., toujours en vue de diminuer le trafic "forcé"?

Pourquoi, aujourd'hui, parler d'agrandir un marché qui est assez grand et surtout de le faire sur le dos du peuple par des expropriations scandaleuses et criminelles?

Ce qu'il nous faut, ce sont des marchés excentriques, où les ménagères, les ouvriers pourront commodément s'approvisionner, à meilleur compte, et le cultivateur vendre, lui aussi, à meilleur prix.

Ce ne seraient plus les intermédiaires qui garderaient les profits, mais bien l'ouvrier, d'une part, et le cultivateur, de l'autre. Du même coup, ceci pourrait aider au mouvement du retour à la terre si cher à bien des gens qui ne veulent en aucune manière en encourager la réalisation, n'ayant que des formules platoniques et pas du tout pratiques.

Au lieu de faire faire une danse de ruine aux millions, faisons-en donc un placement productif en construisant avec ces mêmes sommes des marchés moins vastes, mais mieux situés pour les besoins de la population. Un marché est absolument nécessaire vers la rue de Fleury, vers la C. P. R., un autre serait bien situé vers Ahuntsic, tous vers l'arrière centrale Saint-Denis ou Saint-Laurent, pour desservir les autres quartiers avoisinants: est et ouest.

Le sud à le marché Bonsecours, le marché Saint-Laurent et le Saint-Jacques; l'ouest à le Saint-Antoine; l'est, celui de Maisonneuve. Aujourd'hui, c'est le nord qui demande et a besoin de marchés.

Les cultivateurs de la rive sud vont au marché du sud et ceux de la rive nord au nord où vendent leurs produits, sans avoir à défilier par nos rues. Ce serait une vraie coopération entre ouvriers et cultivateurs pour le bien général et les intérêts de la race.

Tous les groupements ouvriers et autres intéressés devraient faire valoir leurs vues sur ce sujet et empêcher que l'on obère encore notre budget avec de mesures non désirées par la masse et qui ne seront profitables qu'aux vendeurs d'immobiliers.

Les ouvriers n'ont pas LE MOYEN de se rendre au marché EN TAXI, et dans les tramways, il n'est pas toléré de transporter de gros paquets.

Un peu plus de sens pratique et, surtout, ne gaspillons plus l'argent du peuple.

Sincèrement,

Eugène LAVERGNE,
6844, rue Garnier.

Nous sommes, sous un rapport, d'accord avec notre correspondant: il faut de petits marchés ou des marchés de détail à la périphérie, mais il faut un marché central au centre. Que toutes les ménagères se rendissent au marché, ce serait, du point de vue du producteur, l'idéal, mais l'immense majorité continuera de se procurer ses légumes chez l'épicier ou le boucher. On ne peut, hélas! faire renaître une coutume abolie ou en train de s'abolir en invoquant le souci de l'économie. On ne réussira pas à supprimer le téléphone en prétextant qu'il serait avantageux en ces temps de chômage de donner du travail à des milliers de messagers.

Il est donc nécessaire, comme nous l'avons maintes fois démontré, et, en ces derniers temps, en plein accord avec la Commission technique et le Comité d'urbanisme municipaux, de maintenir le marché Bonsecours, comme marché de gros d'abord.

Or, il est le seul payant de tous les marchés, il occupe un emplacement idéal du point de vue communications. D'autre part, l'encombrement y est considérable et les halles y sont démodées et même insalubres. N'est-il pas logique et conforme à l'intérêt de toute la population de l'agrandir, de l'améliorer, de le moderniser?

C'est d'ailleurs pour cela que les anciennes administrations ont fait autoriser par Québec un emprunt de deux millions de dollars. C'est, encore une fois, ce que, sous la nouvelle administration, ont recommandé à l'unanimité les experts des deux corps techniques spécialement constitués pour conseiller les administrateurs dans des problèmes qui ressortent à la science de l'aménagement des villes.

Louis DUPIRE

L'actualité

Pots-de-vin

Il est amusant de lire dans le Times, de New-York, (numéro du 20. courant) l'article suivant. Il montre que les Américains s'intéressent au pendant de leur Tea Pot Dome. Et ils ont bien raison! Ils se rendent demain les maîtres chez nous. Afin de ne pas les dépayser, nous avons soin, par un excès de délicatesse, de nous adapter à leurs mœurs politiques.

Souvent, au cours de ces dernières années, on s'est plaint dans le Dominion de ce que la politique canadienne s'américanisait. Peut-être la transition n'était-elle pas si difficile que certains se le sont imaginé, mais les dernières révélations à Ottawa montrent qu'elle s'est effectuée au moins à un certain degré. Un comité parlementaire est en train de faire enquête sur les fortes contributions à la caisse des partis, faites par la Beauharnois Corporation. Cette firme s'est efforcée d'obtenir un contrat de la commission hydro-

électrique d'Ontario et a été particulièrement large en distribuant de l'argent aux politiciens (Il est toujours difficile d'être exact quand on écrit de loin: on sait que le contrat de Hydro n'est qu'un petit incident dans toutes les négociations qui ont amené M. Sweezy à se laisser plumer). Ainsi il semble que plus de \$650,000 ont passé à la cassette de guerre du parti libéral tandis que divers membres ou officiers du parti conservateur ont été gratifiés de dons allant de \$10,000 à \$120,000. Ceci se faisait apparemment d'accord avec le fameux principe de Jay Gould, qui disait qu'il fallait ses contributions politiques comme républicain dans les comités républicains et comme démocrate dans les comités démocrates. En commentant toute cette affaire odorante, le Toronto Globe pose la question qu'il s'impose: "Quel qu'un peut-il supposer que ces sommes ont été déboursées sans espoir de rentrer dans le montant avec intérêts?" Les vieilles traditions de corruption si affichées vers le temps où Benjamin Franklin al-

la en Angleterre ont été rompues, suppose-t-on généralement. Désormais un Anglais achète un titre avec son argent, pas un privilège ou une grasse sinécure. Des aspirants qui ont passé quelques milliers de livres à M. Asquith, M. Stanley Baldwin ou M. Lloyd George se trouvent, un peu plus tard, sur la liste des Birthday honors. (On fait jouer au souverain un joli rôle avec ces cadeaux de fête qui sont des cadeaux faits à des amis qu'il ne connaît même pas!) Cela vaut peut-être mieux que de trafiquer des contrats au Canada. Aux Etats-Unis, on ne regarde pas les contributions aux fonds électoraux pour des sommes considérables comme un achat pur et simple des nominations à l'étranger, cependant elles conduisent souvent à la découverte de talents diplomatiques insoupçonnés chez le généreux donateur, de sorte que, uniquement à raison de son mérite pur, il est nommé ministre ou ambassadeur. Cela, aussi, vaut mieux peut-être que d'acheter le droit de taxer les citoyens américains au moyen d'un tarif douanier, ce qu'un fort contributeur à une caisse électorale finit naturellement par croire qu'il a acheté et qu'il a le droit de se faire livrer. Probablement qu'avec sa tendance actuelle vers la protection, le Canada verra aussi cette forme d'américanisation s'introduire furtivement dans sa politique.

Cet article est un chef-d'œuvre de concision. Tous les genres de corruption y sont traités de main de maître. On prévoit même la pente sur laquelle le Canada s'engagera. Seulement, il n'est pas sûr que ce que l'on donne comme une échappée soit ou moins rapprochée ne soit déjà fait accompli et que les manufacturiers canadiens n'aient pas, à la dernière élection, tellement pûts dans leurs poches que le parti protectionniste a pu faire la moue sur les minces souscriptions offertes par la Beauharnois.

Je crois, puisqu'il est connu, depuis M. Tarte, que les élections ne se font pas avec des prières, que la méthode anglaise, si hautement pratiquée par Lloyd George, est encore la meilleure. C'est la tache sur la vanité. Rétablissons les titres et vendons-les aux enchères. Tout le monde s'en portera mieux, y compris ceux qui les auront achetés et qui se meurent d'en avoir et les travaux publics coûteront les moins cher. M. Bennett brûle de rétablir les titres qui seront d'ailleurs bientôt le seul et unique lien impérial à subsister. Nous ne tiendrons plus à l'Empire que par des faveurs, après y avoir tenu par des chaînes. Hétons-nous: les siris qui restent sont si clairsemés qu'ils n'ont plus de pairs à qui parler. S'il fallait qu'ils se missent à s'ennuyer, ne deviendraient-ils pas de tristes sires?

Paul ANGER

Bloc-notes

Au Mexique

Le gouverneur de l'Etat de Vera Cruz, au Mexique, vient d'être nommé à la tête de l'Etat. Il est le premier à mettre en vigueur l'absurde législation récemment adoptée par son Etat.

Cette loi, comme l'on sait, fixe à un par cent mille fidèles le nombre des prêtres qui pourront exercer leur ministère dans l'Etat. Comme l'Etat comprend treize cent mille âmes, cela veut dire qu'on y tolérerait en tout et partout la présence de treize prêtres.

Le gouverneur entend, paraît-il, que la loi s'applique d'ici quelques jours.

On peut donc s'attendre à de douloureuses nouvelles du Mexique. Mais la dernière persécution a démontré la force de résistance des catholiques mexicains.

Les élections

M. Taschereau reste toujours aussi silencieux en ce qui concerne la date des prochaines élections provinciales. Pendant ce temps-là, les bruits les plus divers courent la rue.

A tel politicien libéral, les chefs auraient laissé entendre qu'on ne se battra point avant plusieurs mois, à tel autre qu'il faut se tenir prêt à la mobilisation, dont l'ordre peut arriver à n'importe quel moment. De plusieurs comités ruraux, on signale l'activité de certains chefs locaux, ce qui laisserait présumer que la lutte s'approche.

Les initiés ont peut-être reçu des instructions secrètes; mais le grand public, lui, reste dans l'incertitude, avec tous les inconvénients qui s'ensuivent.

M. Taschereau n'aurait pourtant qu'à dire un mot pour dissiper cette incertitude. Quand s'y décidera-t-il?

Une nette déclaration de sa part éclaircirait bien des choses et faciliterait singulièrement le travail en commun qu'il réclamait tout récemment encore.

En attendant, l'idée de l'élection à date fixe fait du progrès et beaucoup de progrès. On peut le noter, non seulement dans les journaux, mais dans les conversations.

L'élection à date fixe aurait, entre autres avantages, celui d'éviter aux politiques en place de nombreuses hésitations et d'ennuyeux calculs. Le saut serait obligatoire

La session d'Ottawa

M. John Hackett attaque violemment le "C. N. R."

M. Bennett tient à déclarer que le député de Stanstead ne parle ni au nom du gouvernement ni au nom du parti conservateur — On discute le rapport unanime du comité ferroviaire — Déficit de \$30,000,000 l'an dernier — Nécessité de l'économie — Les gros salaires sont coupés — M. Woodsworth rappelle le scandale du C. P. R.

LA FAMEUSE GARE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 21. — C'est le fait de la veillesse de se répéter. La session prend évidemment de l'âge puisque les discours se redonnent.

La Chambre des Communes a pour ainsi dire passé toute sa journée à débattre le rapport financier du réseau ferroviaire et de la marine marchande du Canadian National. Des discours entendus déjà pendant le débat sur le budget ont resservi.

M. John T. Hackett, député conservateur de Stanstead, a réitéré son attaque du mois de juin contre l'administration du Canadian National. Un ministre, M. Rhodes, avait alors fait savoir à la Chambre que le député de Stanstead ne parlait qu'en son nom et non pas au nom du parti conservateur. Aujourd'hui, c'est le premier ministre, M. Bennett lui-même, qui a tenu à faire une déclaration du même genre.

Comme l'autre fois, le discours de M. Hackett a, cet après-midi, déclanché bien d'autres discours.

Un nouveau discours, — c'était peut-être bien de cinquante — de M. Jean-François Pouliot, à propos de la gare de la Rivière-du-Loup — M. Pouliot ne parle guère d'autre chose, cette session-ci, est survenu pour mettre un peu de variété dans le programme.

Onze heures sonnent et les députés n'ont pas fini de parler chemins de fer. Ils continueront demain. La prorogation apparaît de plus en plus lointaine.

M. John Hackett

Le nouveau député de Stanstead n'aime pas l'administration de sir Henry Thornton au Canadian National. Il ressort même de son discours, que le Canadian National lui-même ne lui dit rien qui vaille.

Le débat s'est engagé sur le rapport d'un comité parlementaire qui a, comme tous les ans, examiné les affaires financières du réseau étatisé.

Depuis le premier avril 1919, dit M. Hackett, le réseau de l'Etat nous a coûté, en argent ainsi qu'en crédit, la somme de \$1,663,675,517. Quant à la marine marchande du Canadian National, elle représente, à date, sans tenir compte des intérêts, une mise de fonds de \$81,000,000.

Pendant les quarante premières années de la Confédération, l'augmentation annuelle de la dette publique n'a été que de \$7,000,000. Chaque année, depuis douze ans, le Canada a dépensé plus de \$130,000,000 pour ses moyens de transport.

Pour telle date, et il n'y aurait plus qu'à s'y préparer.

Quant au grand public, il pourrait en toute tranquillité vaquer à ses affaires jusqu'à six ou sept semaines avant la date connue de tous.

Et il s'en trouverait infiniment mieux.

Bilingue

Le nouveau timbre de trois sous sera bilingue. Cela s'imposait, et l'on n'aurait jamais compris qu'il pût en être autrement. Le principe est aujourd'hui accepté par tous les gens de bon sens et sanctionné par la pratique administrative.

Il reste des timbres unilingues, d'une vieille émission. On achèvera naturellement de les écouler.

O. H.

(Suite à la page 2)

L'Encyclique sur l'Action catholique et le Fascisme

L'UN DES PLUS REMARQUABLES DOCUMENTS DE NOTRE TEMPS — IL FAUT LE REPANDRE EN ABONDANCE — NOUS LE PUBLIERONS INCESSAMMENT EN BROCHURE

L'Encyclique sur l'Action catholique et le Fascisme est l'un des plus remarquables documents de notre temps.

Il importe qu'il soit entre les mains du plus grand nombre de gens possible pour que l'attitude du Souverain Pontife et ses motifs soient bien connus, et que l'on sache partout à quoi s'en tenir sur le fond du douloureux conflit.

Pour faciliter la diffusion de l'encyclique, nous la publions incessamment en brochure, dans un format convenable (collection du Document). Nous prions nos amis de nous aider dans cette diffusion. Prix de la brochure (32 pages environ, avec couverture en papier fort): 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco, \$7.00 le cent, \$30.00 les cinq cents, \$50.00 le mille, port en plus. Tant que cela sera possible, nous ajouterons gratuitement sur la couverture, pour les commandes de mille et plus, une inscription de ce genre: Avec les hommages de...

On est prié d'adresser le plus rapidement possible les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. HARBOUR 1241).

L'incident du voyage de M. Mackenzie King aux Bermudes, payé par la "Beauharnois" à l'insu de celui-ci, occupe une partie de la séance du comité d'enquête, hier après-midi — Pressé de questions, le Dr McDougald ne démord pas de ses déclarations antérieures — Deux mille actions vendues à M. Godin dont le sénateur ignore le prénom — Le comité, s'étant ravisé, entendra M. Achille Bergevin

M. JOHN AIRD TIENT A DECLARER QU'IL N'EST PAS AUSSI FOU QU'IL EN A EU L'AIR DANS SON PREMIER TEMOIGNAGE

Ottawa, 22 (D.N.E.S.). — L'enquête sur les affaires de la Beauharnois, qui paraissait s'éterniser aujourd'hui sur des redites, a fourni hier après-midi un incident fort intéressant qui démontre que la vie des premiers ministres est semée d'embûches et qu'avant tout il faut se défier de ses amis.

M. Mackenzie King, au temps où il était premier ministre, avait décidé d'aller se reposer aux Bermudes. Il rencontre son ami le sénateur McDougald et l'engage à l'accompagner. Le sénateur accepte, prend les devants, retient les chambres, voit à tous les détails, bref se dépense avec tout le zèle qu'il lui vient de déployer envers le premier ministre de son pays. Naturellement, comme le sénateur est riche, il se charge de payer les dépenses et lorsque M. King va demander la note, il constate que l'ami, par une délicate attention, a tout réglé d'avance.

Or il se trouve que le sénateur, étant aussi le principal intéressé de la Beauharnois Power, déploie une grande activité pour la compagnie à laquelle il envoie de temps à autre sa note de dépenses.

Et l'erreur lamentable, catastrophique, se produit. Un secrétaire rédige la note et envoie en même temps la note de dépenses de M. King, que la Beauharnois paie naturellement sans plus s'enquérir. La nouvelle transpire, le sénateur informé va aux renseignements, apprend la lamentable histoire, répare l'erreur. Mais il est trop tard et hier après-midi, toute l'affaire est exposée devant le comité, à la grande jubilation conservatrice. On parlera longtemps du voyage de M. King aux Bermudes.

En réalité, c'est une misérable affaire de \$300 et personne ne suppose jamais que l'ancien premier ministre ait pu se prêter à pareille petitesse. N'importe, il pourra redire après Virgile:

Je crains mes amis et leurs cadeaux.

MM. McDougald et White ont continué à tirer au renard toute la journée avec un succès assez variable. En somme, M. White n'a pas obtenu beaucoup d'éclaircissements du témoin. Ce dernier n'avait guère la chance d'entrer dans beaucoup de digressions, car on le rappelait assez rudement à la question.

Lignes de parti

Il est évident que cette enquête se conduit suivant les lignes de parti. On l'a vu surtout lors de l'examen du témoin Aird. Seuls les commissaires conservateurs s'étaient occupés de l'interrogatoire de M. McDougald.

Ce furent les commissaires libéraux qui firent les frais de l'interrogatoire de Aird, fils de sir John Aird, conservateur influent. M. Sweezy avait déclaré qu'il avait donné \$125,000 à John Aird, fils, pour les fonds électoraux du parti conservateur.

Or ledit John Aird a tout gardé, mais il explique la chose en disant que c'était le prix de ses conseils à M. Sweezy, pour indiquer comment s'y prendre pour obtenir un contrat de l'hydro-électrique d'Ontario. M. Aird dit en plus qu'il n'a fait aucunes instances auprès de l'hydro-électrique et que les \$125,000 étaient seulement pour son "expérience" obtenue dans une autre affaire qui ne concerne en rien d'ailleurs la Beauharnois.

M. S. Jacobs a fouillé le témoin d'une ironie féroce. Aird disait hier après-midi qu'il revenait témoigner pour prouver qu'il n'était pas l'imbécile qu'il a semblé être lors de son premier témoignage.

Nous vous croyons, riposte sentencieusement M. Jacobs. Un homme qui peut sortir \$125,000 comme vous l'avez fait n'est pas un imbécile.

Des commissaires conservateurs ont pris la défense de Aird et trouvé qu'il n'y avait là-dessus absolument rien de répréhensible.

L'enquête révèle tout de même des dessous politiques fort intéressants. On y apprend comment on peut faire de la grande finance et monter de grandes entreprises. On fait disparaître les péages sur les grandes routes, mais on en a mis joliment dans les affaires où entrent des influences politiques.

La séance du matin

(Nous avons donné hier, en page 3, la première partie de la séance du matin. En voici la suite.)

M. MacDougald dit que dans le temps il n'a pas attaché autrement d'importance à la présence de M. Starr au comité sénatorial.

M. White. — Voyons ce que vous avez dit alors au sujet du témoignage de M. Henry:

Avant d'entendre le témoignage de M. Henry, je voudrais dire quelques mots. Au cours de l'enquête faite par la commission consultative nationale, j'ai pu, grâce à la courtoisie de sir Henry Thornton, aller voir M. Henry, car il était en position de me donner des renseignements précieux sur la question des transports non seulement en rapport avec les chemins de fer mais aussi pour la navigation. Je puis déclarer que les informations qu'il m'a données ont été d'un grand secours à moi-même et aux autres membres du comité national dans la rédaction de leur rapport. Je crois donc que vous me permettrez de préparer quelques questions. Hier, j'ai préparé quelques questions que j'ai soumises à M. Henry, hier soir.

— C'est exact.

— En 1928, au cours de janvier, vous étiez intéressé avec Henry dans la Sterling?

— Si vous l'entendez de cette façon, bien sûr.

— Lisons alors une autre partie du rapport: Nous croyons que le premier souci de ce comité et du gouvernement devrait être l'aspect national de l'entreprise projetée et nous considérons comme très désirable que le développement initial prenne place dans la section nationale du fleuve St-Laurent dans la province de Québec. Nous croyons que le développement de cette section devrait être entrepris par des compagnies privées qui seraient en mesure d'entreprendre tous les travaux en retour du pouvoir électrique qui leur serait concédé.

M. McDougald répond qu'alors, il ne se considèrerait pas comme intéressé dans pareilles entreprises. La Montreal Light, Heat and Power ou la Shawinigan auraient consenti à développer la navigation à condition d'obtenir le pouvoir électrique en retour.

M. McDougald ajoute que lorsqu'il a fait les remarques précédemment citées au Sénat, il ne parlait pas comme associé d'Henry ni comme intéressé dans le développement de la Beauharnois, mais comme président de la Commission du port de Montréal et membre du comité sénatorial.

M. White lit alors un autre passage des remarques de M. McDougald au comité sénatorial. M. McDougald déplore qu'il n'ait pas été présent lors du témoignage du représentant de la Shipping Federation. Il eût été satisfait de ce témoignage si le témoin se fût borné à la question de savoir si la navigation océanique devait s'arrêter à Montréal ou pénétrer jusqu'à la tête des Grands Lacs.

M. McDougald, dans ce discours, cite une objection du colonel Gear, vice-président de la Shipping Corporation, sur le coût des travaux du creusage du St-Laurent. M. McDougald rappelle que le comité national consultatif avait suggéré que le développement hydraulique accordé à une compagnie paie les frais de creusage ou de canalisation dans la partie purement canadienne, tandis que les Etats-Unis se chargeraient de la section internationale. Ainsi, le gouvernement fédéral ne paierait pas un sou.

M. White note que M. McDougald a fait cette déclaration alors qu'il était personnellement intéressé dans l'exécution du projet de la Beauharnois, qui remplissait précisément les fins proposées par le sénateur.

La Beauharnois a fait approuver ses plans le 17 janvier 1928. Le rapport du comité national consultatif a été fait le 17 janvier 1928.

Le témoin interrompu

M. White lit le rapport de l'enquête du comité sénatorial sur les questions posées par le sénateur Graham. A un endroit où le sénateur Graham se déclare satisfait du témoignage du colonel Dubuc sur les améliorations à faire aux caux pour l'augmentation du trafic maritime, M. McDougald interromp pour dire que c'est précisément ce qu'il voulait faire ressortir.

M. White lui demande alors pourquoi le témoin l'interrompt et lui demande de ne plus le faire pendant qu'il lit.

M. White lit ensuite un extrait d'un discours de M. McDougald devant le sénat, le 20 mai 1931, où, se levant sur une question de privilège, il se plaint d'avoir été attaqué dans son honneur et son intégrité au sujet de la Beauharnois Power et rappelle alors un discours prononcé au sénat en avril 1928 sur le sujet de la Beauharnois.

M. McDougald disait: "Des arti-

(A suivre sur la page quatre)

La session d'Ottawa

(Suite de la première page)

M. J. S. Woodworth

Le député travailliste de Winnipeg ne comprend pas le mobile de M. Hackett en attaquant comme il le fait, le réseau national. Il est vrai que de fortes dépenses ont été faites pour construire de grands hôtels mais il s'agissait de soutenir la concurrence.

Non seulement les affaires du *Canadian National*, mais celles de tous les ministères du gouvernement devraient être examinées par un comité parlementaire.

Si M. Hackett veut que le *Canadian National* soit cédé au *Canadian Pacific*, qu'il ait donc le courage de le dire.

Les adversaires du *Canadian National* font grand état des dépenses qu'il occasionne. Parlent-ils de ce que le *Pacifique Canadien* a coûté au pays? Le scandale du *Pacifique* eut dans le temps autant de retentissement qu'aujourd'hui le scandale de Beauharnois.

Personne ne niera que le *Canadian National* ne puisse être amélioré, que certaines choses de son administration ne devraient être changées, mais de là à dire que toute l'affaire est mauvaise, il y a loin.

Woodworth, pour sa part, est d'avis que sir Henry Thornton, par exemple, ne devrait pas siéger au conseil d'administration de la *Royal Bank*, car il ne convient pas qu'une entreprise d'Etat se trouve associée à un groupe financier.

Autre point: la différence est trop accentuée entre les gros et les petits salaires. Par contre, les salaires des fonctionnaires du *Pacifique Canadien* devraient être publiés comme ceux des fonctionnaires du *Canadian National*.

Le premier ministre

M. Bennett déclare d'abord que M. Hackett n'a parlé qu'en son seul nom, ce qui était d'ailleurs son droit.

Aucune question n'a donné autant de mal au gouvernement conservateur, depuis qu'il est au pouvoir, que la question ferroviaire. Tous les députés devraient se donner la peine de l'étudier.

NAISSANCE

TOUPIN — A Oka, le 19 juillet 1931, à M. et Mme Gustave Toupin, un fils baptisé Joseph-Arthur-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme. Carrière, de Carleton Place, oncle et tante de l'enfant.

GAGNON — A Montréal, le 11 juillet 1931, au numéro 400 rue St-Jacques, l'épouse du Docteur Charles Gagnon, née Gertrude Champoux, un fils baptisé Pierre. Parrain: M. l'abbé Lévesque, curé de St-Jacques; marraine, Mme. Gagnon, épouse de l'abbé Lévesque. Le baptême fut administré par M. l'abbé Maurice Dufort-Gagnon, oncle de Pierre.

Avis de décès

DAVID — A Montréal, le 22 juillet 1931, décédé à 31 ans, Marguerite David, fille de feu Odéon David et feu Sara Beauchemin. Funérailles le vendredi 24 courant, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

BOOTHILLIER-LAPORTE — A St-Basile le Grand, le 20 à 35 ans, Germaine Marie-Anne Yvonne Boothillier, épouse d'Antonio Laporte, fille de F.-G. Boothillier.

CADORET — A Montréal, le 19, à 21 ans, Laurette Cadoret, fille de feu Jacob Cadoret et de Georgiana Cadoret. Funérailles le samedi 21, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

DEMERES — A Montréal, le 21, à 80 ans, Dr L.-C. Demeres. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

FRANCOIS — A Montréal, le 20, à 39 ans, dame veuve Théodore Dubé, née Marcelline. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GADBOIS — A Montréal, le 20, à 47 ans, Rose-Aimée Leblanc, épouse d'Onésime Gadbois. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GAUTHIER — A 28 ans, Paul-Emile Gauthier, époux de Marguerite Hogue. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GERVAIS — A Montréal, le 19, à 47 ans, Armand Gervais. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

JOHN — A 38 ans, M. Emilien John, fils de M. J.-E. John. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LACHAPPE — A Sainte-Thérèse de Blainville, le 20, à 63 ans, Jean-Baptiste Lachapelle. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LAUZON — A Sainte-Thérèse, le 20, à 83 ans, Léo Lauzon, époux d'Agathe Malouin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LEFEVRE — A Valleyfield, le 19, à 17 ans, Hubert Lefebvre, fils de Joseph Lefebvre. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LE MONDE — A Montréal, le 19, à 21 ans, Mme Victor Le Monde, née Fournier. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LEE — A Vancouver, C.B., le 16, dame Jeanne Archambault, veuve de John Lee. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MARCOU — A Montréal, le 19, à 47 ans, J.-Georges Marcou, époux de Laurette Gervais. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MARSOLAIS — A Montréal, le 19, à 56 ans, Mme Aimée Marsolais, née Larocque. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MURPHY — A Montréal, le 20, à 28 ans, Pierre Murphy, fils de Pierre Murphy. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

OULETT-LÉVESQUE — A Montréal, le 19, à 66 ans, Alphonsine Ouellet, épouse de feu E.-U. Lefebvre. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

OULETT — A Montréal, le 19, à 45 ans, Mme J.-B. Ouellet, née Beauchamp. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PAGE-CHENETTE — A Montréal, le 21, à 70 ans, Céline Saint-Jean, épouse de François Page, en l'ère noces et de Jean Chenette, en secondes. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PELLETIER — A Saint-Vincent de Paul, le 20, à 20 ans, Mlle Octave Pelletier, née David. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PINSONNEAULT — Le 20, à Saint-Jacques le Mineur, Soter Pinsonneault, époux de Rose Lavoie. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

SARRAZIN — A Côte des Neiges, à 69 ans, Onésime Beauchamp, épouse de feu Bernadette Sarrasin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

THERIEN — A Montréal, le 19, à 81 ans, Mme veuve Magloire Thérien. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

VALERIE — A Montréal, le 21, à 34 ans, Mlle Eva Vallières. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

VIAU — A Matane, le 20, à 57 ans, Arthur Viau, époux d'Eugénie Martin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

Nécrologie

ARBOUR — A Montréal, le 18, à 69 ans, Mme Pierre-Arthur, née Robin-Lapointe. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

BOOTHILLIER-LAPORTE — A St-Basile le Grand, le 20 à 35 ans, Germaine Marie-Anne Yvonne Boothillier, épouse d'Antonio Laporte, fille de F.-G. Boothillier.

CADORET — A Montréal, le 19, à 21 ans, Laurette Cadoret, fille de feu Jacob Cadoret et de Georgiana Cadoret. Funérailles le samedi 21, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

DEMERES — A Montréal, le 21, à 80 ans, Dr L.-C. Demeres. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

FRANCOIS — A Montréal, le 20, à 39 ans, dame veuve Théodore Dubé, née Marcelline. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GADBOIS — A Montréal, le 20, à 47 ans, Rose-Aimée Leblanc, épouse d'Onésime Gadbois. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GAUTHIER — A 28 ans, Paul-Emile Gauthier, époux de Marguerite Hogue. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

GERVAIS — A Montréal, le 19, à 47 ans, Armand Gervais. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

JOHN — A 38 ans, M. Emilien John, fils de M. J.-E. John. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LACHAPPE — A Sainte-Thérèse de Blainville, le 20, à 63 ans, Jean-Baptiste Lachapelle. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LAUZON — A Sainte-Thérèse, le 20, à 83 ans, Léo Lauzon, époux d'Agathe Malouin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LEFEVRE — A Valleyfield, le 19, à 17 ans, Hubert Lefebvre, fils de Joseph Lefebvre. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LE MONDE — A Montréal, le 19, à 21 ans, Mme Victor Le Monde, née Fournier. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

LEE — A Vancouver, C.B., le 16, dame Jeanne Archambault, veuve de John Lee. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MARCOU — A Montréal, le 19, à 47 ans, J.-Georges Marcou, époux de Laurette Gervais. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MARSOLAIS — A Montréal, le 19, à 56 ans, Mme Aimée Marsolais, née Larocque. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

MURPHY — A Montréal, le 20, à 28 ans, Pierre Murphy, fils de Pierre Murphy. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

OULETT-LÉVESQUE — A Montréal, le 19, à 66 ans, Alphonsine Ouellet, épouse de feu E.-U. Lefebvre. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

OULETT — A Montréal, le 19, à 45 ans, Mme J.-B. Ouellet, née Beauchamp. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PAGE-CHENETTE — A Montréal, le 21, à 70 ans, Céline Saint-Jean, épouse de François Page, en l'ère noces et de Jean Chenette, en secondes. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PELLETIER — A Saint-Vincent de Paul, le 20, à 20 ans, Mlle Octave Pelletier, née David. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

PINSONNEAULT — Le 20, à Saint-Jacques le Mineur, Soter Pinsonneault, époux de Rose Lavoie. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

SARRAZIN — A Côte des Neiges, à 69 ans, Onésime Beauchamp, épouse de feu Bernadette Sarrasin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

THERIEN — A Montréal, le 19, à 81 ans, Mme veuve Magloire Thérien. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

VALERIE — A Montréal, le 21, à 34 ans, Mlle Eva Vallières. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

VIAU — A Matane, le 20, à 57 ans, Arthur Viau, époux d'Eugénie Martin. Funérailles le samedi 23, à 10 heures, à l'église St-Jacques, 400 rue St-Jacques. Inhumation au cimetière de St-Jacques.

Geo. Vandaelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandaelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gouf

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
Plateau 7-9-11
Jos. Jannotte, président. Eugène Courtois, gérant général.

Il convient d'abord de tenir compte du fait que le Canada, avec sa population d'à peu près dix millions d'habitants, dispose de services ferroviaires bien trop considérables.

Le premier ministre trouve regrettable que certaines personnes interprètent toute étude du problème ferroviaire comme une dénonciation du réseau étatisé. Au début du débat actuel, M. Bennett tient à le répéter, M. Hackett n'a exprimé que ses vues personnelles et ses vues personnelles seulement. Ce ne sont pas les vues ni de M. Bennett ni de son gouvernement.

Tel que constitué, le conseil d'administration du *Canadian National* a le mérite d'être bien représentatif. On ne saurait lui tenir compte du mauvais état des affaires car il n'y a pas que nos chemins de fer qui souffrent des mauvais effets de la crise.

Comme l'a dit M. Euler, il est heureux que le rapport du comité soit unanime. De cette façon, les recommandations qu'il contient pourront être acceptées par tout le monde.

M. MacKENZIE KING

Le chef libéral rappelle à M. Bennett le problème ferroviaire qui se posait, en 1922, quand les libéraux prirent le pouvoir. Il s'agissait de décider s'il n'y aurait qu'une grande entreprise ferroviaire ou bien une entreprise d'Etat et une entreprise privée. Le nouveau gouvernement décida de maintenir d'une entreprise d'Etat mais il voulut aussi la soustraire à toute influence politique. C'est ainsi que le *Canadian National* fut organisé sur le modèle du *Pacifique Canadien*. Son président et son conseil d'administration ne devaient être soumis à aucun contrôle parlementaire. Le contrôle du parlement ne devait s'exercer qu'à propos de certaines dépenses.

M. MacKenzie King approuve le rapport du comité.

Le ministre des chemins de fer

Le problème ferroviaire, dit M. Manion, est d'une trop grande portée sur la prospérité de notre pays pour qu'on en fasse une question de parti pris. Le chef libéral vient de parler dans ce sens et il mérite d'en être félicité.

Le comité des chemins de fer, composé de 22 députés appartenant à divers partis, mérite aussi des félicitations pour être parvenu à rédiger un rapport unanime. Le député de Stanstead a tort de dire que ce rapport est futile. C'est probablement la première fois qu'un tel rapport, contenant des critiques constructives, soit présenté au parlement.

Comme preuve de la valeur de ce rapport, M. Manion dit que le conseil d'administration du *Canadian National* vient de donner immédiatement suite à l'une de ses suggestions à propos de l'économie. A une réunion du conseil, cet après-midi, il a été décidé de réduire de 10%, à partir du 1er août, les salaires de tous les fonctionnaires du réseau qui gagnent plus de \$3,600 par année. Les fonctionnaires engagés par contrat ne seront cependant pas affectés.

M. Manion fait observer que cette réduction n'affectera que les hauts fonctionnaires. Les petits employés ne seront pas affectés.

Comme l'ont fait observer quelques députés, il serait mieux que le conseil d'administration du *Canadian National* soit composé de moins de membres. La chose n'est guère praticable toutefois avec un réseau d'Etat, les différentes parties du pays voulant être représentées au conseil. Quant aux nominations politiques, il est difficile qu'il en soit autrement, étant donné notre système de gouvernement.

Les revenus d'exploitation du *Canadian National*, pour les six premiers mois de l'année, comparativement au même semestre de 1930, indiquent une diminution de \$22,000,000; comparativement au même trimestre de 1929, une diminution de \$46,000,000. L'an dernier, il s'en est fallu de \$30,000,000 pour que le réseau rencontre ses charges d'intérêts envers le public.

L'économie s'impose donc et les gens de toutes les parties du pays doivent le comprendre. L'économie doit se pratiquer partout et non pas seulement dans une région. La prospérité reviendra et M. Manion prévoit qu'alors le *Canadian Pacific* et le *Canadian National* pourront réaliser des profits.

Le débat continue

Plusieurs députés de l'Ouest parlent ensuite, notamment MM. E.-J. Garland et William Irvine, deux progressistes, qui réclament le prolongement, sans plus de retard, du chemin de fer de la Rivière à la Paix jusqu'au Pacifique.

Un libéral, M. Hanbury, de Vancouver, laisse entendre que l'immigration pourrait bien être une solution à notre problème ferroviaire. En voilà un au moins qui a des idées originales, des idées neuves.

La gare de la Rivière-du-Loup

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiscouata, a profité de l'occasion de ce rapport ferroviaire pour parler de la gare de la Rivière du Loup.

Au cours de la dernière session du gouvernement de M. MacKenzie

King, une somme avait été votée pour la reconstruction de cette gare.

Les conservateurs ayant pris le pouvoir, le crédit est resté inemployé. Pourtant les autres gares que le gouvernement libéral avait décidées de reconstruire et pour lesquelles il avait obtenu des crédits, ont été reconstruites. La seule gare de la Rivière du Loup demeure dans son état lamentable.

M. Pouliot prétend que c'est parce que les conservateurs veulent se venger de ce que leur candidat dans Temiscouata, l'été dernier, a été défait. Il accuse sir George Perley d'avoir décidé, alors qu'il remplaçait temporairement le ministre des chemins de fer, parti en voyage, de ne pas reconstruire la gare de la Rivière du Loup.

Sir George répond que M. Manion était présent lorsque le cabinet a pris une décision à ce sujet. Ce n'est cependant pas un seul ministre mais l'ensemble du conseil qui est responsable des décisions ministérielles. Si la gare de la Rivière du Loup n'a pas été reconstruite c'est qu'il y avait des besoins plus pressants.

L'historique de la gare

M. Pouliot a tracé un bref historique de cette gare qui est en train de devenir célèbre.

Elle fut bâtie vers 1860, avant l'Intercolonial, quand la Rivière-du-Loup était le terminus du Grand-Tronc. C'est une des plus anciennes gares du pays et peut-être la plus négligée.

Le 26 février 1900, M. Gauvreau, alors député de Temiscouata, demandait s'il était à la connaissance du ministre des chemins de fer que cette gare était dans une condition déplorable et qu'elle ne convenait pas aux exigences des officiers et des employés qui étaient obligés d'y demeurer. Le ministre des chemins de fer, M. Blair, lui répondit qu'il savait que cette gare exigeait des réparations. Il ajouta que des plans avaient été préparés et qu'on se proposait de faire des améliorations, qu'effectivement, on était en train de le faire.

Le sol est argileux. Il pousse le foin, le trèfle, à pleine culture; les grains et les légumes viennent bien. Il n'y a pas de rochers. L'égouttement de la terre est facile. Toute la paroisse est composée d'une population canadienne.

Dans cette paroisse près du chemin de fer, sur des terres qu'elles pourraient défricher sans difficulté et cultiver avec avantage, une dizaine de familles pourraient s'établir si avantageusement qu'en peu d'années elles pourraient être installées comme l'est la famille de M. Edouard Gravel; mais à la condition de travailler avec ardeur et intelligence et de persévérance.

Et ces familles, le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué., pourrait faciliter leur voyage, soit pour aller visiter ces terres, soit pour aller s'y établir.

J. E. LAFORCE

M. Bennett et les chômeurs

Le premier ministre reçoit une délégation de la ville de Québec

Ottawa, 22. (S. P. C.) — Le premier ministre, M. R. B. Bennett, a répondu, hier, à la délégation de la ville de Québec qui lui demandait de l'assistance afin de lutter contre le chômage, que le gouvernement étudie soigneusement la situation dans les différentes parties du pays et que Québec aurait sa part des secours distribués aux chômeurs. Il a fait remarquer que les demandes de Québec, qui ont obtenu \$1,000,000, sont un peu élevées, si l'on tient compte du chiffre de la population comparée à celle de Toronto ou de Montréal. Cette requête, conclut-il, recevra toute l'attention qu'elle mérite et sera étudiée en même temps que celles qui viennent des autres parties du pays.

La délégation de la Vieille Capitale demandait de l'argent pour la construction de l'écluse de la rivière Saint-Charles; la continuation des travaux de la rivière St-Charles, interrompus par la guerre; la reconstruction de la gare du *Canadian National* à Limoilou, gare détruite récemment par un incendie; ainsi que des secours directs qui seraient distribués par les sociétés organisées. M. le maire Lavigne, qui se trouvait à la tête de la délégation, a déclaré qu'il était porteur d'un message de la part de M. Taschereau: le premier ministre de la province est tout disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'en arriver à une solution du problème du chômage.

Le pont de Caughnawaga

Il semble que le pont de Caughnawaga que l'on réclame depuis plus de vingt ans soit à la veille de se construire. M. Léopold Léger, de la voirie provinciale, est arrivé hier avec une équipe d'hommes à bord d'une barge pour commencer les travaux préliminaires de sonder le fond du fleuve. On a utilisé des perforateurs à diamant afin de se rendre compte de la quantité de terre qu'il faudrait enlever avant d'arriver au roc pour y appuyer les piliers du pont. On a trouvé que le fleuve avait à certains endroits une profondeur de 40 pieds et que le courant atteignait une vitesse de 8 milles à l'heure.

Le nouveau pont serait construit à 1,000 pieds à l'est de celui du *Pacifique Canadien*. Le pont déboucherait sur l'avenue Lafleur, à Ville LaSalle, au nord, et en plein milieu de la réserve indienne de Caughnawaga, au sud. Lorsque M. Léger aura terminé ces travaux de recherches, il fera rapport au gouvernement qui demandera des subventions pour la construction des piliers, de la structure d'acier, etc. Le coût de la construction s'élève probablement à plusieurs millions et les travaux ne seront vraisemblablement pas terminés avant deux ou trois ans.

Feu l'abbé C.-O. Cloutier

Québec, 22. (D. N. C.) — M. l'abbé C.-O. Cloutier, qui fut curé de Châteauguay pendant quinze ans, est décédé hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, dans la 68ème année de son âge et la 42ème de son ministère sacerdotal. Il avait fait ses études au collège de Lévis et il y fut professeur et directeur. Le défunt laisse quatre frères et deux sœurs. Il était le frère de M. le chevalier Narcisse Cloutier, de Lévis.

La translation des restes aura lieu jeudi, de l'Hôtel-Dieu à l'église de Notre-Dame de Lévis, et les funérailles, vendredi matin.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Dans notre empire du nord

CEUX QUI VEULENT

Pour les uns, les terres de notre empire du Nord, c'est un sol mort "veugle" qui ne vaut rien.

Ces grands connaisseurs qui n'ont jamais visité ce pays se permettent de donner publiquement leurs "impressions" sur la valeur de cet empire comme pays agricole, comme centre d'établissement pour les Canadiens.

Ca ne vaut rien, disent-ils.

Heureusement pour M. Edouard Gravel, qui ne s'est pas trouvé à rencontrer ces grands savants qui n'ont jamais visité les terres de notre empire du Nord, ou encore qui ne les connaissent pas, y avoir fait chanter, un hiver ou deux.

Peut-être aussi M. Gravel, qui est un homme pratique, aurait-il décidé d'aller voir par lui-même avant de porter jugement sur la valeur agricole des terres du nord ontarien. Toujours est-il qu'il y a treize ans il arrivait à Strickland avec sa grosse famille d'enfants, et, pour toute richesse, la volonté de réussir, si la réussite était possible avec du travail pratique dans ce pays de terres fortes.

Une visite sommaire de sa ferme, de la ferme qu'il a lui-même défrichée, révèle qu'il a maintenant 75 acres à la culture, de grands abatis en bois et en pacage, une maison qui vaut au moins \$3,000, l'eau par l'aqueduc, une grande grange, une bonne étable, trois chevaux, six vaches, une dizaine de porcs, des instruments aratoires de toutes sortes.

Bref, c'est une propriété qui vaut \$10,000, avec le roulant.

Le sol est argileux. Il pousse le foin, le trèfle, à pleine culture; les grains et les légumes viennent bien. Il n'y a pas de rochers. L'égouttement de la terre est facile. Toute la paroisse est composée d'une population canadienne.

Dans cette paroisse près du chemin de fer, sur des terres qu'elles pourraient défricher sans difficulté et cultiver avec avantage, une dizaine de familles pourraient s'établir si avantageusement qu'en peu d'années elles pourraient être installées comme l'est la famille de M. Edouard Gravel; mais à la condition de travailler avec ardeur et intelligence et de persévérance.

Et ces familles, le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué., pourrait faciliter leur voyage, soit pour aller visiter ces terres, soit pour aller s'y établir.

J. E. LAFORCE

M. Bennett et les chômeurs

Le premier ministre reçoit une délégation de la ville de Québec

Ottawa, 22. (S. P. C.) — Le premier ministre, M. R. B. Bennett, a répondu, hier, à la délégation de la ville de Québec qui lui demandait de l'assistance afin de lutter contre le chômage, que le gouvernement étudie soigneusement la situation dans les différentes parties du pays et que Québec aurait sa part des secours distribués aux chômeurs. Il a fait remarquer que les demandes de Québec, qui ont obtenu \$1,000,000, sont un peu élevées, si l'on tient compte du chiffre de la population comparée à celle de Toronto ou de Montréal. Cette requête, conclut-il, recevra toute l'attention qu'elle mérite et sera étudiée en même temps que celles qui viennent des autres parties du pays.

La délégation de la Vieille Capitale demandait de l'argent pour la construction de l'écluse de la rivière Saint-Charles; la continuation des travaux de la rivière St-Charles, interrompus par la guerre; la reconstruction de la gare du *Canadian National* à Limoilou, gare détruite récemment par un incendie; ainsi que des secours directs qui seraient distribués par les sociétés organisées. M. le maire Lavigne, qui se trouvait à la tête de la délégation, a déclaré qu'il était porteur d'un message de la part de M. Taschereau: le premier ministre de la province est tout disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'en arriver à une solution du problème du chômage.

Le pont de Caughnawaga

Il semble que le pont de Caughnawaga que l'on réclame depuis plus de vingt ans soit à la veille de se construire. M. Léopold Léger, de la voirie provinciale, est arrivé hier avec une équipe d'hommes à bord d'une barge pour commencer les travaux préliminaires de sonder le fond du fleuve. On a utilisé des perforateurs à diamant afin de se rendre compte de la quantité de terre qu'il faudrait enlever avant d'arriver au roc pour y appuyer les piliers du pont. On a trouvé que le fleuve avait à certains endroits une profondeur de 40 pieds et que le courant atteignait une vitesse de 8 milles à l'heure.

Le nouveau pont serait construit à 1,000 pieds à l'est de celui du *Pacifique Canadien*. Le pont déboucherait sur l'avenue Lafleur, à Ville LaSalle, au nord, et en plein milieu de la réserve indienne de Caughnawaga, au sud. Lorsque M. Léger aura terminé ces travaux de recherches, il fera rapport au gouvernement qui demandera des subventions pour la construction des piliers, de la structure d'acier, etc. Le coût de la construction s'élève probablement à plusieurs millions et les travaux ne seront vraisemblablement pas terminés avant deux ou trois ans.

Feu l'abbé C.-O. Cloutier

Québec, 22. (D. N. C.) — M. l'abbé C.-O. Cloutier, qui fut curé de Châteauguay pendant quinze ans, est décédé hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, dans la 68ème année de son âge et la 42ème de son ministère sacerdotal. Il avait fait ses études au collège de Lévis et il y fut professeur et directeur. Le défunt laisse quatre frères et deux sœurs. Il était le frère de M. le chevalier Narcisse Cloutier, de Lévis.

La translation des restes aura lieu jeudi, de l'Hôtel-Dieu à l'église de Notre-Dame de Lévis, et les funérailles, vendredi matin.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magnats, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 2 sous le mot, minimum 25 sous. La même annonce, un mois, 10 sous de 100.

NAISSANCES, DECES, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Harmonium-orgue à vendre

Harmonium-orgue Thomas à vendre, deux claviers, 19 registres, pédalier moderne, soufflerie électrique en bon état. Bon marché. S'adresser à A. Dumas, 735-A, avenue Outremont. Téléphone: ATLantic 0985. 27-7-31

Position demandée

Comptable âgé, expérience consommée, affaires banque, crédit, collection, pour

Demain: JEUDI, 23 juillet 1931.

Saint Apollinaire, év. et martyr.

Lever du soleil, 4 h. 33.

Coucher du soleil, 7 h. 39.

Lever de la lune, 2 h. 29.

Coucher de la lune, 11 h. 53.

Dernier Quartier, le 7, à 6 h. 58 du soir.

Nouvelle Lune, le 15, à 7 h. 26 du matin.

Premier Quart, le 22, à 0 h. 22 du matin.

Pleine Lune, le 29, à 7 h. 13 du matin.

Le projet d'union douanière

Un plaidoyer en faveur de l'Autriche devant la Cour internationale de justice

La Haye, 22 (S.P.A.). — Dans un plaidoyer pour l'Autriche relative au projet d'union douanière austro-allemande, professeur Eric Kaufman, de Vienne, a dit à la Cour internationale de justice que telle que l'entendent certains pays, la "sauvegarde de l'indépendance autrichienne" équivaut presque à une politique de suppression. Il a repris l'argument du représentant de l'Allemagne, M. Victor Bruns, que d'ailleurs le projet d'union douanière austro-allemande ne menace pas l'indépendance autrichienne.

Soutenant qu'effectuée en vertu de certaines théories la sauvegarde de l'indépendance autrichienne réduirait l'Autriche au rang de puissance de deuxième ou troisième ordre, M. Kaufman a dit qu'un tel résultat ne serait pas conforme aux promesses faites à ce pays à la conférence de Londres en 1922.

La Chine et le Japon

Chiang Kai Shek propose que la Chine s'unisse pour porter la guerre sur la frontière de Corée. Canton n'a pas encore répondu

Hong-Kong, 22 (S.P.A.). — Le gouvernement rebelle de Canton annonce aujourd'hui qu'il a reçu du gouverneur de la Mandchourie, Chang Hsueh Liang, un télégramme dans lequel celui-ci annonce que Chiang Kai Shek, président du gouvernement nationaliste, offre de résigner son poste et propose que la Chine s'unisse pour déclarer la guerre au Japon.

Affirmant qu'il parle au nom de Chiang Kai Shek, le gouverneur de la Mandchourie suggère que toutes les provinces chinoises contribuent à l'envoi de 500,000 hommes de troupes à la frontière coréenne, pour opération militaire contre le Japon.

Le gouvernement de Canton n'a pas encore répondu au télégramme, parce que, par ailleurs, il n'approuve pas le projet de guerre contre le Japon.

D'après le télégramme, le président Chiang Kai Shek, dont le renversement est, dit-on, un des principaux buts de la révolte de Canton, est prêt à abandonner la présidence, mais il désire rester commandant en chef des forces de terre et de mer du gouvernement de Nankin.

En Espagne

LA FIXATION DE LA VALEUR DES BIENS ECCLESIASTIQUES

Madrid, 22 (S.P.A.). — Dans un rapport au gouvernement, la commission judiciaire chargée d'étudier les relations entre l'Eglise et l'Etat, dit que les autorités ecclésiastiques fixent à 70 millions de pesetas (environ \$6,500,000) la valeur globale des biens ecclésiastiques en Espagne, mais que la commission recommande au gouvernement d'exiger des congrégations de nouvelles estimations, parce que la valeur globale des biens ecclésiastiques dépasse ce chiffre. La commission recommande en outre d'avertir les congrégations qu'elles seront expulsées d'Espagne si leurs estimations sont fausses.

Les grèves illégales

Madrid, 22 (S.P.A.). — Les nouvelles mesures du gouvernement pour empêcher de nouvelles agitations syndicalistes et communistes sont entrées en vigueur aujourd'hui. En vertu de ces mesures, il est illégal de déclarer une grève sans un préavis de dix jours.

Seville et les petites villes qui l'environnent restent armées pour empêcher toute recrudescence d'agitation gréviste.

Le gouverneur de Bombay échappe à la mort

Pooma, Indes, 22 (S.P.A.). — Le gouverneur intérimaire de Bombay, sir John Hosson, a échappé à une mort à peu près certaine, aujourd'hui, parce qu'un fermier de métal d'un portefeuille qu'il portait dans la poche supérieure de son veston a arrêté une balle de revolver qu'un étudiant a tirée sur lui. L'étudiant a tiré un second coup qui n'a pas touché sir John. Celui-ci a alors maîtrisé le jeune homme, qui a été arrêté. On a trouvé en le fouillant un second revolver complètement chargé.

L'attentat a eu lieu pendant une visite du gouverneur intérimaire au collège Ferguson. Après l'arrestation, sir John a continué sa visite, puis est retourné au palais du gouvernement.

S. E. Mgr Deschamps à Saint-Sulpice

S. E. Mgr A. E. Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, est allé assister, ce matin, aux funérailles de M. l'abbé Joseph-Eugène Dulude, curé de Saint-Sulpice, décédé à l'Hôtel-Dieu, samedi dernier. Les restes du défunt avaient été transportés de Montréal à Saint-Sulpice dès samedi dernier. Mgr l'auxiliaire a présidé l'absoute.

Le crédit de l'Allemagne

La conférence de Londres qui réunit les représentants de sept puissances décide d'effectuer promptement la restauration du crédit allemand — Le rétablissement de la confiance dans le pays

Londres, 22 (S.P.C.). — La conférence des sept puissances a décidé aujourd'hui que la restauration du crédit de l'Allemagne doit être effectuée rapidement.

Le comité des ministres des finances, qui a discuté le problème allemand pendant six heures, hier soir, a remis un rapport à l'assemblée plénière aujourd'hui. Ce rapport traite: 1) de mesures pour empêcher les capitaux de sortir de l'Allemagne; 2) d'un projet de redistribution des prêts à brève échéance accordés à l'Allemagne, la plupart de ces prêts ayant été fournis par deux pays, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le communiqué autorisé d'aujourd'hui est aussi laconique que l'étaient ses prédécesseurs. Il laisse simplement entendre que la conférence a continué d'étudier des méthodes pour rétablir la confiance dans la stabilité de la position financière de l'Allemagne, au moyen d'une coopération internationale concertée, en se basant sur le rapport du comité des ministres des finances. "Il y a eu progrès", dit le communiqué. "et certaines questions techniques ont été confiées aux ministres des finances, qui les étudieront cet après-midi et feront rapport à la conférence".

On apprend, en marge du communiqué, que les délégués ont écarté le problème d'une cure définitive et concentré leur attention sur les moyens d'aider l'Allemagne à franchir la présente crise. Il n'est plus question d'un gros prêt à longue échéance. Les délégués s'occupent de prêts à brève échéance, ainsi que des moyens d'empêcher des retraits de capitaux de l'Allemagne et de rétablir la confiance dans ce pays.

La conférence tiendra une nouvelle session plénière demain, pour prendre connaissance du rapport des ministres des finances sur les questions qu'elle leur a confiées aujourd'hui.

La rumeur a circulé que les délégués de la France ont menacé de prier bagage sans plus attendre. Cependant dans l'ensemble les nouvelles de la conférence sont maintenant meilleures.

Appel aux Allemandes

Berlin, 22 (S.P.A.). — Huit des principales sociétés féminines allemandes, y compris des sociétés catholiques, ont publié conjointement une exhortation aux Allemandes de faire ce qui leur est possible pour le maintien de la paix et de l'équilibre économique du pays. Le manifeste contient aussi une demande de révision des réparations de guerre.

Deux propositions

Londres, 22 (S.P.A.). — Il paraît que la conférence convoquée pour aider financièrement l'Allemagne a adopté deux propositions aujourd'hui. La première veut que les gouvernements intéressés invitent la Banque d'Angleterre, la Banque de France, la "Federal Reserve Bank" et la Banque des règlements internationaux, à renouveler pour trois mois les \$100,000,000 que ces institutions ont prêtées à l'Allemagne pour un mois, à compter du 15 juillet. En vertu de la seconde, les principales institutions bancaires particulières des pays en question prolongeraient leurs prêts actuels à brève échéance à l'Allemagne.

On apprend que ces propositions sont soumises "cet après-midi" au comité des ministres des finances des pays convoqués à la conférence. Il est encore difficile de dire quand la conférence se terminera. Toutefois, les délégués français ont fait leurs préparatifs pour partir demain parce qu'ils prévoient que les questions urgentes auront été réglées d'ici là.

La fin demain

Londres, 22 (S.P.C.). — Dans une interview aujourd'hui, le secrétaire des Etats-Unis, M. Stimson, a dit qu'il a peu d'espoir que la conférence convoquée pour aider l'Allemagne se terminera demain.

Réception à l'ambassade allemande

Londres, 22 (S.P.A.). — Le chancelier et le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, MM. Brüning et Curtius, recevront à l'ambassade de leur pays, demain, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères de France, MM. Laval et Briand, ainsi que les autres délégués français à la conférence convoquée pour aider l'Allemagne financièrement. Cette réception publique de bonne volonté destinée à rassurer le monde, puis-que ayant lieu avant le règlement des questions politiques qui empêchent la France de prêter des capitaux à l'Allemagne, elle tendra à démontrer que les relations franco-allemandes s'améliorent rapidement.

Dans une interview à des correspondants allemands, M. Curtius a dit aujourd'hui qu'il est satisfait de la tournure que prennent les choses à la conférence. Il a annoncé que la discussion a dépassé la question des secours d'urgence

Le comité de la "Beauharnois" conférerait avec le gouvernement de Québec

Le projet de la "Beauharnois" relève de Québec pour l'exploitation de la houille blanche — M. Achille Bergevin témoigne et réclame le bénéfice de son long travail — Il rappelle sa démission comme conseiller législatif

Ottawa, 22 (S.P.C.). — A de nombreux indices, aujourd'hui, on estime imminente la fin de l'enquête parlementaire sur l'électricité de Beauharnois. Le comité d'enquête entend des témoignages depuis plus d'un mois maintenant.

Il paraît que le comité confèrera avec le gouvernement de Québec avant de faire un rapport. On sait que c'est en vertu d'une charte de gouvernement de Québec que l'entreprise de Beauharnois a droit d'exploiter la houille blanche, le projet n'ayant relevé du gouvernement fédéral qu'au point de vue de ses effets possibles sur la navigation. C'est pour cette raison que le comité confèrera avec le gouvernement de Québec.

M. Achille Bergevin

Ottawa, 22 (De notre envoyé spécial). — Le comité parlementaire d'enquête sur les affaires de la Beauharnois Power a entendu ce matin M. Achille Bergevin.

M. White, avocat du comité, lui a déclaré que le comité ne désirait entendre que les renseignements qui puissent se rapporter à l'enquête.

Après cette admonition du début, M. Bergevin ouvre une sacoche de cuir noir gonflée de papiers et commence:

"Je ne suis pas venu ici pour attaquer le comité sur ses décisions. Mais comme quelques témoins ont mentionné mon nom au cours de l'enquête, j'ai jugé opportun de venir témoigner."

M. Bergevin rappelle alors le témoignage de M. Cantin alors que ce dernier avait déclaré qu'il était allé voir M. Sweezy en réponse à une lettre écrite à M. Bergevin par M. Sweezy.

M. Bergevin lit la lettre au comité.

M. Sweezy demande à M. Bergevin tous les renseignements possibles au sujet du développement du Saint-Laurent.

M. Bergevin dit qu'au préalable, en 1924, il avait reçu une lettre de M. Sweezy où il demandait des renseignements généraux sur la question de Beauharnois.

Le témoin affirme que M. Sweezy s'était intéressé à l'affaire pour la première fois en 1913, pour le compte de Max Aitken, (lord Beaverbrook), et M. Bergevin a été présenté pour la première fois à M. Sweezy par une lettre de Max Aitken.

M. Bergevin commence alors à raconter comment il avait connu M. Aitken, aux cours.

Mais le président coupe le discours en assurant M. Bergevin que le comité ne trouve aucun intérêt à l'affaire.

M. Bergevin lit alors une lettre de Max Aitken où ce dernier remercie M. Bergevin pour le travail fait au sujet du creusement du Saint-Laurent.

"Je ne suis pas ici, s'écrit le témoin, après avoir rapporté le témoignage de M. Cantin il y a quelques temps, pour chercher à "collecter" quoi que ce soit, mais je crois que chacun devrait savoir ce que je dis, parce que les décisions de ce comité feront le tour du pays. J'ai eu tous les rapports."

Si M. Cantin avait des rapports sur la question actuelle, c'est moi

qui les lui ai donnés.

Mais il importe de faire certaines corrections parce qu'elles reflètent sur la position d'un homme. Il est très important que chacun ait le bénéfice moral de ses œuvres et ça affecte mon bénéfice moral dans l'œuvre que j'ai accomplie et pour laquelle j'ai travaillé pendant trente ans.

M. Jacobs. — Vous connaissez bien la Beauharnois? Vous avez été élevé sur les bords du tributaire (feeder) du lac Saint-Louis.

"Ils ne m'ont pas sauvé"

Oh! oui, je connais la situation. Il y a là cinq ou six tribunes. Je les connais tous. J'ai siégé cinq années au conseil législatif à Québec. Malheureusement, j'ai résigné par erreur pour sauver mon parti. Ils ne m'ont pas sauvé. Je n'étais pas coupable. Mais j'ai démissionné par erreur.

Le président. — Cela n'a rien à faire avec l'enquête.

M. Bergevin. — Non, mais il est important que ce soit dit en public. Vous devez me donner le crédit de mes efforts. Je donne crédit à M. Sweezy. Lui et M. Henry sont le génie de l'entreprise.

Le président. — Seriez-vous satisfait si le comité adoptait une résolution vous accordant le crédit de 34 années de travail?

M. Bergevin. — Merci. Mais je veux vous montrer que je veux obtenir le bénéfice moral du travail que j'ai accompli. Je me suis sacrifié. Je suis celui qui a investi l'argent et a dépensé deux, trois, quatre mille dollars par année pendant trente ans ou moins.

"De ma propre poche"

Je suis celui qui y a mis de l'argent de ma propre poche pour le bénéfice de mon pays et pour le bénéfice du comité où j'ai été élu il y a dix-sept ans.

Je veux que le pays sache ce que j'ai fait pour l'honorable R.-B. Bennett. Mon discours a été publié et c'est le seul discours de la sorte qui ait été publié par l'ordre du gouvernement de Québec.

Le président. — Le comité connaît tout cela. Il a lu les volumes que vous avez écrits ainsi que vos discours. Nous n'avons pas besoin de les entendre de nouveau.

Bien, voulez-vous me permettre de vous lire une autre lettre?

Le président donne la permission à M. Bergevin.

Il s'agit d'une lettre du témoin à M. Sweezy comprenant des plans et documents sur les possibilités de développement électrique de la Beauharnois.

qui les lui ai donnés.

Mais il importe de faire certaines corrections parce qu'elles reflètent sur la position d'un homme. Il est très important que chacun ait le bénéfice moral de ses œuvres et ça affecte mon bénéfice moral dans l'œuvre que j'ai accomplie et pour laquelle j'ai travaillé pendant trente ans.

M. Jacobs. — Vous connaissez bien la Beauharnois? Vous avez été élevé sur les bords du tributaire (feeder) du lac Saint-Louis.

"Ils ne m'ont pas sauvé"

Oh! oui, je connais la situation. Il y a là cinq ou six tribunes. Je les connais tous. J'ai siégé cinq années au conseil législatif à Québec. Malheureusement, j'ai résigné par erreur pour sauver mon parti. Ils ne m'ont pas sauvé. Je n'étais pas coupable. Mais j'ai démissionné par erreur.

Le président. — Cela n'a rien à faire avec l'enquête.

M. Bergevin. — Non, mais il est important que ce soit dit en public. Vous devez me donner le crédit de mes efforts. Je donne crédit à M. Sweezy. Lui et M. Henry sont le génie de l'entreprise.

Le président. — Seriez-vous satisfait si le comité adoptait une résolution vous accordant le crédit de 34 années de travail?

M. Bergevin. — Merci. Mais je veux vous montrer que je veux obtenir le bénéfice moral du travail que j'ai accompli. Je me suis sacrifié. Je suis celui qui a investi l'argent et a dépensé deux, trois, quatre mille dollars par année pendant trente ans ou moins.

"De ma propre poche"

Je suis celui qui y a mis de l'argent de ma propre poche pour le bénéfice de mon pays et pour le bénéfice du comité où j'ai été élu il y a dix-sept ans.

Je veux que le pays sache ce que j'ai fait pour l'honorable R.-B. Bennett. Mon discours a été publié et c'est le seul discours de la sorte qui ait été publié par l'ordre du gouvernement de Québec.

Le président. — Le comité connaît tout cela. Il a lu les volumes que vous avez écrits ainsi que vos discours. Nous n'avons pas besoin de les entendre de nouveau.

Bien, voulez-vous me permettre de vous lire une autre lettre?

Le président donne la permission à M. Bergevin.

Il s'agit d'une lettre du témoin à M. Sweezy comprenant des plans et documents sur les possibilités de développement électrique de la Beauharnois.

Et il continue:

Je suis fidèle à mon peuple, je suis fidèle à mon pays et personne n'oserait m'empêcher d'avoir le crédit pour mon œuvre et travailler dans la ligne décrite. Mais il y avait des gens qui voulaient me devancer. Je crois que les Canadiens français dormaient dans ce pays.

Je suis fier de l'œuvre que j'ai accomplie et c'est pratiquement une insulte à ma race, parce que j'ai été l'instigateur de ce projet.

Ce n'est pas la Beauharnois Light, Heat & Power qui a commencé ce projet, ni M. Robert.

Je l'avais commencé des années avant eux. C'est une question de mérite et c'est aussi une question d'obtenir le bénéfice moral de son propre travail.

Je ne veux pas d'argent.

M. Bergevin produit alors devant le comité les premiers plans préparés de 1882 à 1901 par John Sullivan, ingénieur et inspecteur des terres, qui a tiré les lignes entre Ontario et Québec et de Temiskamingue à la baie James.

Il raconte ensuite qu'il est allé voir le sénateur McDougall à la Commission du port pour promouvoir le développement de la rive sud. C'était en juin 1924.

Le président. — Vous avez dit qu'il avait incorporé la Ste'ling Industrial?

M. Bergevin. — Je ne crois pas qu'elle avait été incorporée à cette époque. Elle l'a été quelques jours plus tard. Je voulais le convaincre

un socialisme purement national. Il exprime l'opinion que la révolution aura lieu.

Nouveau poste de radiovision

New-York, 22. — Le Columbia Broadcasting System a inauguré hier soir un nouveau poste de radiovision, W2XAB, qui a transmis des portraits. Un programme combiné fut émis par les postes WABC et W2XAB, mais les artistes ne furent visibles que pour ceux qui avaient des appareils à ondes courtes. La transmission des figures ne peut encore s'étendre à toute la chaîne des 83 postes rattachés à Columbia.

Les idées de Trotsky

New-York, 22 (S.P.A.). — Dans une brochure sur le communisme, traduite en plusieurs langues et qui sera bientôt publiée en Amérique, Léon Trotsky affirme que sans une révolution mondiale, la dictature prolétarienne de la Russie tombera. L'exilé de Modra reproche amèrement à Staline de se cantonner dans

Une enquête sur l'Hydro-Electric

M. Church réclame l'examen des contrats de cette organisation ontarienne — Dans la province de Québec

Toronto, 22 (S.P.C.). — Affirmant que la question d'une insuffisance de la houille blanche en Ontario n'est qu'un "épouvantail" et que la houille blanche ontarienne et ses consommateurs ont été vendus abusivement, M. T. L. Church, ancien député, réclame une enquête à fond sur les contrats de l'hydro-électricité ontarienne, non seulement sur ses contrats pour achat d'énergie de la compagnie de Beauharnois, mais aussi d'autres exploitations québécoises de houille blanche. Il déclare que ces contrats ont été conclus à l'insu et sans le consentement des municipalités et des consommateurs ontariens.

M. Lucien Cannon. — Si vous voulez me le permettre, j'apprécie parfaitement l'importance du témoignage du témoin, et le grand intérêt qui y est attaché, mais je vous demanderais de lui donner quelques instructions afin qu'il limite son témoignage aux matières fédérales et qu'il laisse de côté tout ce qui a trait à la province de Québec.

M. Bergevin. — Je veux démontrer la sincérité, la bonne volonté et l'honnêteté des hommes avec qui j'étais en relations. Ce vous serait un plaisir de savoir que votre humble serviteur a fait quelque bon travail pour rencontrer les premiers ministres de Québec et d'Ontario.

M. Cannon. — Je n'en ai aucun doute.

M. Bergevin produit alors une série de lettres dont quelques-unes du premier ministre Taschereau à M. McGrath, et au premier ministre d'Ontario que le président prit immédiatement et qu'il déclara, après lecture, et, simplement des lettres d'introduction qui n'avaient aucune portée sur l'enquête et ainsi n'avaient pas besoin d'être placées au dossier.

M. Bergevin. — Je ne veux pas mettre au dossier, je veux les garder comme un grand souvenir de ma vie.

Le témoin raconte alors sa propre histoire politique dans le comité de Beauharnois.

Mais le président l'arrête dans le récit de ses hauts faits pour lui dire que le comité est surtout impressionné par l'intérêt que M. Bergevin avait pris au projet dès la première heure.

On lui demande alors s'il a obtenu quelque chose de la Beauharnois.

"J'ai eu 1500 actions de M. Sweezy qu'il avait vendues l'an dernier pour \$10 et \$12.00".

Le président. — Vous n'avez pas obtenu ces parts pour votre valeur de nuisance?

"Ma valeur de nuisance? Non." Je les ai obtenues comme paiement partiel pour ce que j'avais fait pour M. Sweezy.

— Qu'avez-vous obtenu?

— 1500 actions de la Beauharnois Power, classe "A".

— Les détenez-vous encore?

— Non, je suis un pauvre homme et j'ai dû les vendre.

— Avez-vous obtenu du comptant en plus?

— De \$3,500 à \$4,000.

J'ai obtenu cet argent pour aider la corporation et lui donner tous les renseignements désirables.

— Vous l'avez fait?

— Oui, je ne suis pas ici pour "collecter".

L'enquête se continue.



SIR JOHN AIRD, président de la Banque Canadienne de Commerce, a été appelé à témoigner à l'enquête parlementaire sur la Beauharnois.

Hôte du prince de Galles

Londres, 22 (S.P.C.). — Le lieutenant-colonel G. P. Vanier, secrétaire du haut-commissariat canadien, était au nombre des invités du prince de Galles à un petit dîner officiel au palais de St. James, hier soir.

Les idées de Trotsky

New-York, 22 (S.P.A.). — Dans une brochure sur le communisme, traduite en plusieurs langues et qui sera bientôt publiée en Amérique, Léon Trotsky affirme que sans une révolution mondiale, la dictature prolétarienne de la Russie tombera. L'exilé de Modra reproche amèrement à Staline de se cantonner dans

Plusieurs paroisses inondées

LES DEGATS A SAINT-RAYMOND ET A SAINT-CATHERINE ONT ETE PARTICULIEREMENT CONSIDERABLES.

Québec, 22 (D.N.C.). — Les pluies torrentielles des jours derniers dans le comté de Portneuf, ont causé un véritable désastre à Saint-Raymond, comme nous l'annonçons hier, et des dégâts considérables dans diverses paroisses, tout particulièrement à Ste-Catherine. Les eaux de la rivière Ste-Anne se sont élevées avec une rapidité effrayante, à Ste-Raymond, et une trentaine de propriétaires ont été obligés de fuir en toute hâte. Quelques-uns se sont sauvés en canot. Dans les champs, plusieurs animaux ont péri, et les récoltes ont été dévastées. Il y avait deux pieds d'eau dans le cimetière. Un propriétaire de moulin a perdu 125,000 pieds de bois. Des maisons ont été déplacées.

A Ste-Catherine, la rivière Jacques-Cartier est aussi sortie de son lit et a causé beaucoup de dommages. Un barrage de billes s'est rompu et tout le bois est parti à la dérive. La route a été bloquée pendant plusieurs heures.

La rivière Ste-Anne rentre dans son lit

Saint-Raymond de Portneuf, 22 (S.P.C.). — La rivière Sainte-Anne est rentrée dans son lit, aujourd'hui, après avoir inondé les propriétés qui la bordent. Les quelques cent familles que la crue soudaine de la nuit de mardi avait forcées de fuir ont réintégré leurs domiciles.

L'inondation a causé des dommages d'immenses. En outre, quantité d'animaux de ferme ont été noyés. Les eaux ont emporté beaucoup de bois de chauffage et environ \$100,000 de bois de construction appartenant à M. Honoré Beaupré. La News Pulp Company a perdu environ 40,000 cordes de bois.

La rivière Jacques-Cartier avait paru sur le point de sortir de son lit, comme celle de Sainte-Anne, mais on apprend qu'elle a repris son niveau normal.

Les travaux de voirie

M. J.-E. Perrault annonce que son ministère emploie actuellement 15,000 hommes

Québec, 22 (D.N.C.). — Selon une déclaration de M. J. E. Perrault aux journalistes, ce matin, le ministère de la voirie compte actuellement 15,000 hommes à son emploi. Ces hommes sont occupés à divers travaux.

Ces travaux se poursuivent un peu partout dans la province, notamment sur la route Saint-Siméon-Baie Sainte-Catherine. Une somme de \$200,000 est déjà engagée et l'on veut poursuivre les travaux dans les municipalités du Sacré-Cœur, de Grandes-Bergeronnes, des Escoumins, de Mille-Vaches et de Portneuf.

Sur la route Québec-Rimouski, les travaux de revêtement bitumineux se poursuivent également. Par ailleurs, un important contrat a été accordé hier pour recouvrir d'asphalte la route qui conduit de Scott à Sainte-Marie de Beauce. La partie de Lévis à Saint-Henri a été couverte. De Saint-Henri à Scott, il y aura des redressements importants à faire.

Le problème de la poussière de toute la route de Lévis à Jackman se pose. Là où l'on ne pourra pas faire de surface permanente cette année on appliquera du calcaire.

M. McDougald jure qu'il n'a jamais usé de son influence politique en faveur de la "Beauharnois"

(Suite de la 1ère page)

cles de journaux ont insinué à mon sujet et au sujet des membres du comité national consultatif que la canalisation du Saint-Laurent, que nos décisions et recommandations avaient été influencées par l'intérêt personnel dans le développement électrique du Saint-Laurent. Dans cette Chambre j'ai déclaré que je n'avais aucun intérêt dans la *Beauharnois* Power ni dans le syndicat. C'était absolument vrai. Je puis déclarer tout de suite que jusqu'alors j'avais été invité en de nombreuses occasions à faire partie du syndicat mais que j'avais toujours refusé. Après cette date on a fait auprès de moi de nouvelles sollicitations et j'ai étudié le projet sous toutes ses faces. Lorsque j'ai été convaincu que c'était un projet où un sénateur pouvait s'intéresser à titre de financier et de citoyen du Canada, au point de vue financier, j'ai consenti à m'y intéresser. Six mois plus tard, en octobre 1928, la chose était faite et j'étais intéressé dans le syndicat de la *Beauharnois*."

M. McDougald dit qu'il avait prononcé ce discours en avril, et qu'il était entré dans le syndicat à la fin de mai, mais qu'il ne s'y est intéressé activement qu'en octobre. Le témoin dit que lors de son discours, d'avril 1928, il était intéressé dans la *Sterling*. Mais il ajoute que de 1923 à 1928, il ne s'était pas occupé de la *Sterling*. Henry et lui restaient tout de même associés vu que M. McDougald avait financé Henry.

Le colonel Lennox lit le témoignage de Henry devant le comité parlementaire d'enquête sur les affaires de la *Beauharnois*. Henry dit en substance qu'il a rencontré M. Sweezy et étudié ses projets, qui lui ont plu. Finalement il suggère de rencontrer le sénateur McDougald. Le sénateur lui demande s'il fonctionnerait ses intérêts avec le groupe Sweezy. Henry y consent. Le sénateur lui demande quelle est la valeur de la corporation. Henry estime alors que 2,000 actions seraient une juste considération pour lui et McDougald.

M. McDougald répond à M. Lennox qu'il a conseillé la fusion, croyant qu'il vaudrait mieux pour les intérêts de Sweezy d'englober la *Sterling*, parce qu'il préférait voir Henry dans l'organisation que de le laisser passer à d'autres groupes, et que si la *Beauharnois* n'absorbait pas la *Sterling*, cette dernière serait toujours un obstacle.

En fait, Henry était allé à New-York s'aboucher avec les Dillon Reid pour financer la *Sterling*, ce qui aurait causé des embarras à la *Beauharnois*.

M. McDougald dit qu'en 1923, il s'est associé avec Henry. La fin de l'année 1923, il a financé pour \$10,000. En 1924, la *Sterling* était incorporée et l'application faite. La compagnie est restée inactive jusqu'en 1928.

Le 11 janvier 1928, le comité national consultatif fait un rapport pour recommander de faire exécuter les travaux de canalisation par compagnies privées en retour de l'exploitation du pouvoir électrique dans la province de Québec.

Dans l'espace des quatre mois qui ont suivi le rapport, le sénateur a acheté 800 actions de la *Beauharnois*, qui plus tard en firent 1600.

La *Beauharnois* avait fait une demande à Ottawa en mars 1927, puis une seconde demandant le 17 janvier 1928. (Le témoin dit qu'il n'a pas eu connaissance de ce point). L'application de la *Beauharnois* a été faite immédiatement après le rapport du comité national consultatif.

Ce que valait la Sterling

M. Starr fait remarquer que le rapport du comité sénatorial avait en vue le développement du Saint-Laurent à Soulanges mais du côté nord tandis que celui de la *Beauharnois* est du côté sud.

M. McDougald dit qu'il n'était pas intéressé dans la *Sterling*, car il estimait qu'elle ne valait rien. Il ajoute que l'entreprise de la *Beauharnois* a profité au Canada puisque le pays obtient pour rien un canal qui lui aurait coûté autrement \$16,000,000.

M. White se demande alors comment il se fait que M. Sweezy ait payé de 2,000 actions du syndicat la *Sterling*, compagnie qui, d'après MM. McDougald, Henry et Sweezy ne valait rien, et pourquoi il a dû payer. M. McDougald répond que si M. Sweezy a payé cher, c'est qu'il jugeait à propos de le payer; c'est l'acheteur qui sait la valeur de ce qu'il achète pour lui-même.

Comme question de fait, dit M. White, vous et M. Jones avez placé dans la *Beauharnois* chacun \$100,000. Et M. McDougald y a investi la *Sterling* pour 2,000 parts du syndicat. M. McDougald dit que c'était à M. Sweezy de juger de la valeur de ce qu'il achetait. En plus, dans le temps, la valeur des 2,000 parts était problématique. Ces actions ont pris de la valeur seulement après l'octroi de contrats d'achat d'électricité par l'*Hydro-Electrique* et la *M. L. H. and Power*. M. McDougald dit qu'il a mis plusieurs parts dans cette entreprise. Il en a retiré des profits, mais il était entré dans la compagnie dans ce but.

On discute ensuite sur l'achat des 800 actions de M. Sifton par l'entremise de Mover. M. Sifton ne voulait pas que son nom paraisse en cette affaire pour raisons de famille. Quant à M. McDougald, il n'en a pas parlé dans les cercles gouvernementaux parce qu'il n'avait à en parler à personne. Le comité s'ajourne ensuite pour le déjeuner.

Séance d'hier après-midi

Au début de la séance de l'après-midi, sir John Aird est interrogé pour savoir si la Banque Canadienne de Commerce, la Banque Royale et la Banque de Montréal ont assuré les emprunts consentis à la *Beauharnois*. Sir John répond que

ces trois banques ont formé le syndicat pour financer l'entreprise, mais n'ont pas assuré l'emprunt.

M. White questionne ensuite M. McDougald et demande avec quelle personne du *Montreal Trust* il a négocié une transaction pour payer les 2,000 actions achetées de MM. Dufresne et Simard.

Le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais que c'est sans doute le gérant, M. Donaldson. Il dit ensuite qu'il ne peut affirmer définitivement que c'est M. Donaldson. M. White insiste que le témoin doit savoir avec qui il a fait une transaction d'un million de dollars.

M. McDougald — M. le président, est-il nécessaire de dire que j'ai reçu ces actions?

M. McDougald dit qu'il avait un marché avec la Banque Royale. Le *Montreal Trust* a consenti à faire un dépôt à la Banque Royale pour couvrir le plein montant d'un million. M. McDougald a donné alors un chèque certifié à MM. Dufresne et Simard.

Un mystère

M. White demande de nouveau quel est l'homme qui a fait la transaction avec M. McDougald. Celui-ci répond que ça n'a rien à voir avec l'enquête.

M. White insiste et demande au président de forcer le témoin à répondre.

— Bien, je ne puis me rappeler définitivement avec qui la transaction a été faite.

— Je ne vous demande pas avec qui vous avez fait le marché.

— Comme question de fait, je ne l'ai pas fait directement avec un autre. Il a été fait par celui qui a acheté les actions.

— Qui est-il?

— Son nom est Godin. Je ne sais pas son premier nom.

— Y a-t-il un mystère là-dessus?

— Aucun mystère, mais je ne sais où sont les actions ni que les possède actuellement.

— Peu importe pour l'heure, vous me parlez de Godin, il y a des milliers de Godin dans Québec.

Colonel Lennox — Une transaction avec Godin pour faire quoi?

— Pour prendre les 2,000 actions que j'avais achetées par option le 31 juillet.

M. McDougald dit que le *Montreal Trust* a arrangé la finance de l'affaire avec la compagnie.

M. White lit alors la déclaration des sommes payées par chacun des membres du syndicat de la *Beauharnois*. M. McDougald a payé ses parts \$37.50, tandis qu'on voit que M. Blacklock a payé \$100 l'action. M. Aime Geoffrin a payé \$100 pour chacune de ses 200 actions. Hugh B. Griffith a payé \$100 ainsi que Ivan Ibbotson. M. F. S. Molson a payé une moyenne de \$44.75 pour 350 actions et les actions de Sifton ont été vendues à M. McDougald à \$37.50. MM. T. McInnis, Henry Newman, Adam Short, John Staidler, William Southern, R. W. Steele, Fred T. Kenney ont payé tous \$100 l'action.

Par contre, Newman, Sweezy & Co. ont payé \$42.86 leurs parts dont Jones a acheté 800 pour \$30,000, au prix payé par le sénateur McDougald.

M. McDougald dit qu'en février 1929, il est allé en Europe pour le compte de la *Beauharnois* et pour affaires personnelles. Il était parti avec le sénateur Haydon pour tenter d'attirer des industries au Canada. La *Beauharnois* a payé une partie des dépenses. Il n'est pas revenu avant le mois de mars. M. McDougald ignore que M. Aime Geoffrin et son bureau agissaient pour la compagnie en 1927.

M. McDougald dit qu'il n'était pas intéressé dans la *Sterling*, car il estimait qu'elle ne valait rien. Il ajoute que l'entreprise de la *Beauharnois* a profité au Canada puisque le pays obtient pour rien un canal qui lui aurait coûté autrement \$16,000,000.

M. White se demande alors comment il se fait que M. Sweezy ait payé de 2,000 actions du syndicat la *Sterling*, compagnie qui, d'après MM. McDougald, Henry et Sweezy ne valait rien, et pourquoi il a dû payer. M. McDougald répond que si M. Sweezy a payé cher, c'est qu'il jugeait à propos de le payer; c'est l'acheteur qui sait la valeur de ce qu'il achète pour lui-même.

Comme question de fait, dit M. White, vous et M. Jones avez placé dans la *Beauharnois* chacun \$100,000. Et M. McDougald y a investi la *Sterling* pour 2,000 parts du syndicat. M. McDougald dit que c'était à M. Sweezy de juger de la valeur de ce qu'il achetait. En plus, dans le temps, la valeur des 2,000 parts était problématique. Ces actions ont pris de la valeur seulement après l'octroi de contrats d'achat d'électricité par l'*Hydro-Electrique* et la *M. L. H. and Power*. M. McDougald dit qu'il a mis plusieurs parts dans cette entreprise. Il en a retiré des profits, mais il était entré dans la compagnie dans ce but.

On discute ensuite sur l'achat des 800 actions de M. Sifton par l'entremise de Mover. M. Sifton ne voulait pas que son nom paraisse en cette affaire pour raisons de famille. Quant à M. McDougald, il n'en a pas parlé dans les cercles gouvernementaux parce qu'il n'avait à en parler à personne. Le comité s'ajourne ensuite pour le déjeuner.

M. White questionne ensuite M. McDougald et demande avec quelle personne du *Montreal Trust* il a négocié une transaction pour payer les 2,000 actions achetées de MM. Dufresne et Simard.

Le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais que c'est sans doute le gérant, M. Donaldson. Il dit ensuite qu'il ne peut affirmer définitivement que c'est M. Donaldson. M. White insiste que le témoin doit savoir avec qui il a fait une transaction d'un million de dollars.

M. McDougald — M. le président, est-il nécessaire de dire que j'ai reçu ces actions?

M. McDougald dit qu'il avait un marché avec la Banque Royale. Le *Montreal Trust* a consenti à faire un dépôt à la Banque Royale pour couvrir le plein montant d'un million. M. McDougald a donné alors un chèque certifié à MM. Dufresne et Simard.

Le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais que c'est sans doute le gérant, M. Donaldson. Il dit ensuite qu'il ne peut affirmer définitivement que c'est M. Donaldson. M. White insiste que le témoin doit savoir avec qui il a fait une transaction d'un million de dollars.

M. McDougald — M. le président, est-il nécessaire de dire que j'ai reçu ces actions?

M. McDougald dit qu'il avait un marché avec la Banque Royale. Le *Montreal Trust* a consenti à faire un dépôt à la Banque Royale pour couvrir le plein montant d'un million. M. McDougald a donné alors un chèque certifié à MM. Dufresne et Simard.

Le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais que c'est sans doute le gérant, M. Donaldson. Il dit ensuite qu'il ne peut affirmer définitivement que c'est M. Donaldson. M. White insiste que le témoin doit savoir avec qui il a fait une transaction d'un million de dollars.

M. McDougald — M. le président, est-il nécessaire de dire que j'ai reçu ces actions?

M. McDougald dit qu'il avait un marché avec la Banque Royale. Le *Montreal Trust* a consenti à faire un dépôt à la Banque Royale pour couvrir le plein montant d'un million. M. McDougald a donné alors un chèque certifié à MM. Dufresne et Simard.

Le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais que c'est sans doute le gérant, M. Donaldson. Il dit ensuite qu'il ne peut affirmer définitivement que c'est M. Donaldson. M. White insiste que le témoin doit savoir avec qui il a fait une transaction d'un million de dollars.

M. McDougald — M. le président, est-il nécessaire de dire que j'ai reçu ces actions?

Mais, fait remarquer M. White, les frais en ont été chargés à la *Beauharnois*.

M. White a relevé aussi au livre de comptes des honoraires pour interview, des téléphones avec M. Achille Bergevin, le sénateur Raymond, le sénateur McDougald.

M. McDougald ne s'en souvient pas. Il ne se rappelle pas non plus être allé au bureau de M. Geoffrin. M. White continue de citer au témoin toute une série d'entrevues, téléphones, indiqués au livre du bureau légal Geoffrin, les uns quelques jours avant l'enquête du comité national consultatif, les autres avant l'achat des parts de Sifton, toujours au compte de la *Beauharnois*. Il y a aussi des entrevues et téléphones avec le sénateur Raymond. On voit aussi une entrevue de MM. Foster et Taschereau le 24 mai 1928, une longue lettre à M. McDougald. Celui-ci ne se rappelle pas en avoir reçu, mais ne nie pas en avoir reçu.

La facture de dépenses pour ces divers items est de \$3,000, à partir d'octobre 1927 à juin 1928.

Aux frais de la Beauharnois

M. White parle aussi à M. McDougald d'une copie des délibérations devant le Sénat américain qu'il s'est procurée au coût de \$43. Le témoin répond qu'il était intéressé au développement de la région et à faire disparaître les obstacles. Il savait que MM. Griffith et Sifton étaient intéressés dans le projet et qu'ils savaient que M. McDougald faisait partie du comité sénatorial.

M. White lui demande alors pourquoi Griffith et Sifton ont payé la copie des délibérations du Sénat américain, avec l'argent de la *Beauharnois* pour l'envoyer au sénateur.

M. White dit que les frais d'hôtel du professeur Goforth, de l'Université McGill, pour l'enquête sur la canalisation du Saint-Laurent, à Ottawa, ont été payés par M. Sifton. M. McDougald répond qu'il n'en savait rien.

M. White dit qu'il n'a rien fait pour faire nommer M. Henry comme sous-ministre des chemins de fer et canaux, qu'il n'a pu contraindre de démissionner. Le témoin ne se rappelle pas la date où il fut décidé que M. Henry irait à la *Beauharnois*. Ce devait être en janvier 1929. Vers ce temps-là il alla en Angleterre et ses frais de voyage furent de \$5,000, plus des dépenses pour \$2,500. Ces dépenses ont été payées par la *Beauharnois*. Il avait aussi pour les intérêts de la *Beauharnois* en ces occasions, mais il ne se rappelle pas très bien ni très exactement sur quoi.

Il est revenu d'Europe en mai. En Europe il a rencontré une foule de gens dans l'intérêt de la compagnie et a tenté d'amener des industries pour utiliser l'énergie électrique de la *Beauharnois*. Quant à ses dépenses pour voyages à Ottawa pour \$2,500, il ne peut rien indiquer de défini pour justifier le montant des dépenses. Il ne se rappelle pas s'il a eu des entrevues avec quelqu'un sur ce sujet.

Colonel Lennox. Auriez-vous droit à vos dépenses si vous n'aviez pas eu d'entrevue?

— Ce serait chose à décider par la *Beauharnois*.

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

— Alors pourquoi interviewer? — Chacun savait que l'arrêté ministériel autorisant les plans de la *Beauharnois* allait passer, et il pouvait surveiller des objections.

— Connaissez-vous un ministre, un sous-ministre ou autre officier fédéral qui ait jamais soulevé une objection à la demande faite, sous prétexte que la *Sterling* avait une application antérieure?

M. White. — Ça devrait plutôt appartenir à un homme qui occupe une position comme la vôtre que de le décider avant d'envoyer le compte des dépenses.

M. McDougald dit qu'il n'a interviewé personne dans le but d'influencer.

connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

Je dis alors que le premier ministre du Canada devrait avoir une meilleure suite de chambres que celle-là. On m'a alors montré deux chambres d'en avant qui m'ont paru beaucoup plus convenables. Mais on m'a fait observer que M. King ne tiendrait peut-être pas à payer le prix de ces chambres. Alors j'ai dit: "C'est bien, chargez-le à mon compte". M. King n'a rien dit sur la façon dont les chambres avaient été retenues, ni moi non plus.

Je suis parti le samedi et il est parti le lundi suivant. Lorsque j'ai demandé ma note on m'en a présenté trois. Je les ai payées par chèque et j'ai dit au comptable qui me demandait combien de jours en plus M. King allait rester, d'ajouter les frais à ma note de dépenses et que je paierais.

Combien? — \$645.69. — De quand est daté votre chèque? — Du 19 avril 1930. Je n'en ai pas parlé à M. King ni au sénateur Haydon. Lorsque le sénateur Haydon est venu demander sa note de dépenses, on lui a dit que j'avais tout payé. J'étais alors à Atlantic City. Par la suite, je suis revenu au Canada et j'ai retenu une suite de chambres pour M. King au Ritz-Carlton.

Lorsque je suis revenu à Montréal, j'ai reçu une autre note de dépenses des Bermudes, pour \$56.42, que j'ai payée. C'est la balance que n'avait pas été couverte par le premier chèque.

Le président. — Si je comprends bien, lorsque l'argent a été fourni par les compagnies en nantissement pour exécuter les travaux de la *Beauharnois*, il a été payé suivant un acte de fiducie à mesure que les estimés étaient fournis?

— Oui. On discute ensuite les notes de dépenses du colonel Thompson pour diverses entrevues avec le sénateur McDougald à propos de la *Beauharnois*.

A la Législature de Québec

M. Starr interroge ensuite son client, le sénateur McDougald, et ce dernier déclare qu'il n'était pas intéressé à promouvoir le projet de la *Beauharnois* en 1927, devant la législature de Québec, comme M. Gardiner l'avait laissé entendre. Il dit que le sénateur Lesperance fut, lui aussi, sénateur et président du port de Québec, en même temps.

M. Forsythe, avocat de la *Beauharnois*, demande au comité de ne pas produire le chèque de remboursement donné par le sénateur McDougald au sujet du voyage aux Bermudes.

M. White, (sarcastique). — Vous perdez l'intérêt depuis le 16 juillet. M. Forsythe. — Nous avons perdu de l'intérêt sur bien d'autres sommes d'argent depuis le 14 juillet.

Le président demande au témoin s'il s'est intéressé au projet de la *Beauharnois* lors de l'adoption du bill à Québec. M. McDougald répond que non. Le président dit qu'il fait cette remarque parce que les entrées de M. Geoffrin pour honoraires d'entrevues etc., datent de cette époque. M. Mackenzie dit que les entrevues datent de 1927 en automne, et qu'il y a donc erreur de date.

Après quelques questions de peu d'importance, le témoignage de M. McDougald prend fin.

M. Bergevin veut comparaître

M. White déclare ensuite que M. Achille Bergevin désire rendre témoignage. M. Gordon, président, demande à M. Syme, avocat conseil de M. White, qui avait rencontré M. Bergevin, si le témoignage pouvait être de quelque valeur pour l'enquête. M. Syme résume brièvement ce que M. Bergevin lui a dit au sujet de ses entrevues avec M. Sweezy. Il parle aussi de certaines lettres échangées entre MM. Taschereau et Ferguson au sujet des droits des provinces, dans le projet de la *Beauharnois*.

M. Gordon dit qu'il faut exercer une certaine discrétion afin que le comité ne soit pas placé dans la situation d'un tribunal employé pour promouvoir certains intérêts privés.

M. Morin qui a causé également avec M. Bergevin, déclare que, selon lui, il s'agit d'affaires privées entre MM. Sweezy et Bergevin. Le président dit alors que le comité est unanime à se dispenser du témoignage de M. Bergevin. Ce dernier se lève et va voir le président avec lequel il cause avec vivacité. Le président se ravise après avoir consulté ses collègues et décide de laisser témoigner M. Bergevin.

M. John Aird

M. Mackenzie rappelle alors M. John Aird, fils, pour quelques questions. Le procureur de John Aird demande la protection du comité sur la preuve à offrir, ce qui est accordé immédiatement.

John Aird répond à M. Mackenzie qu'il n'a pas payé l'impôt sur le revenu sur les \$120,000 déposés, vu qu'ils en sont exempts. Il a perçu les coupons dont il a la liste complète.

M. Mackenzie lui demande si le shérif n'a pas saisi une de ses compagnies à Toronto, hier. Aird répond que non et que la compagnie a même obtenu un contrat. Il connaît un M. Black mais le fréquente peu et n'a pas de relations d'affaires avec lui.

M. Jacobs, à l'amusement du comité, fait énumérer à Aird les noms de ses compagnies et demande pour chacune d'elles, si elle est en bon état. M. Aird répond que non et que toutes sont en bonne situation financière, car elles n'ont aucun créancier. Il dit aussi qu'il est aux qu'il ait retiré \$120,000 de bons, par crainte des créanciers.

M. Aird craint alors comment il

pour cette somme qui lui avait été demandée. M. Griffith peut vous dire combien c'était. Il a le chèque. Si vous le permettez, je voudrais lire la lettre. Elle est datée du 16 juillet 1931. "Cher Monsieur, je n'ai appris qu'hier seulement que les vérificateurs du comité qui fait enquête actuellement sur le projet de développement de la *Beauharnois*, ont fait rapport que votre compagnie m'avait payé un compte qui comprenait, entre autres items, les frais de voyage, d'hôtel, etc., de M. King aux Bermudes, et de moi-même, au sujet du voyage aux Bermudes. J'étais absent en Angleterre lorsque ce compte vous a été envoyé par mon secrétaire et lorsque votre chèque pour le montant a été rendu par mon secrétaire, je n'en savais rien jusqu'à il y a un couple de jours, du fait que la compagnie avait payé les dépenses de M. King ainsi que les miennes pour ce voyage. Ce n'avait jamais été mon intention d'imputer à la compagnie les dépenses que M. King et moi avons encourues pour ce voyage et je tiens à vous rembourser immédiatement le montant de ces dépenses et je vous inclus mon chèque pour cette somme."

— Alors, la compagnie a payé les dépenses et depuis le commencement de l'enquête, vous les avez remboursées.

Col. Lennox. — N'est-il pas significatif que cette date coïncide avec la date où M. Aird a commencé à faire ses divers dépôts dans les banques de Toronto?

M. White. — Je crois qu'il y a une couple de jours de différence. Les grands esprits vont tous dans la même direction.

Le président. — Si je comprends bien, lorsque l'argent a été fourni par les compagnies en nantissement pour exécuter les travaux de la *Beauharnois*, il a été payé suivant un acte de fiducie à mesure que les estimés étaient fournis?

— Oui. On discute ensuite les notes de dépenses du colonel Thompson pour diverses entrevues avec le sénateur McDougald à propos de la *Beauharnois*.

A la Législature de Québec

M. Starr interroge ensuite son client, le sénateur McDougald, et ce dernier déclare qu'il n'était pas intéressé à promouvoir le projet de la *Beauharnois* en 1927, devant la législature de Québec, comme M. Gardiner l'avait laissé entendre. Il dit que le sénateur Lesperance fut, lui aussi, sénateur et président du port de Québec, en même temps.

M. Forsythe, avocat de la *Beauharnois*, demande au comité de ne pas produire le chèque de remboursement donné par le sénateur McDougald au sujet du voyage aux Bermudes.

M. White, (sarcastique). — Vous perdez l'intérêt depuis le 16 juillet. M. Forsythe. — Nous avons perdu de l'intérêt sur bien d'autres sommes d'argent depuis le 14 juillet.

Le président demande au témoin s'il s'est intéressé au projet de la *Beauharnois* lors de l'adoption du bill à Québec. M. McDougald répond que non. Le président dit qu'il fait cette remarque parce que les entrées de M. Geoffrin pour honoraires d'entrevues etc., datent de cette époque. M. Mackenzie dit que les entrevues datent de 1927 en automne, et qu'il y a donc erreur de date.

Après quelques questions de peu d'importance, le témoignage de M. McDougald prend fin.

M. Bergevin veut comparaître

M. White déclare ensuite que M. Achille Bergevin désire rendre témoignage. M. Gordon, président, demande à M.

La Page féminine

Mon carnet

22 juillet 1931.

Qu'il se perd donc du temps au ménage de la maison! Et je trouve très logique l'emploi d'une méthode en cela comme en tout autre travail, d'une méthode de simplification. Comme le ménage est peut-être la science la plus expérimentale qui soit, chaque ménagère doit chercher elle-même la méthode qui lui convient: celle-ci sera appropriée au nombre de membres de la famille, à la division de la maison, aux propres forces de la maîtresse de maison.

Comme principe général, pourquoi ne pas pratiquer cette simple formule: "Réfléchir avant d'agir." Expérimenter sans parti pris. Supprimer ce qui, après expérience, est reconnu inutile et qui, par conséquent, est une perte de temps, de forces ou d'argent. Sallir le moins possible pour n'avoir pas à nettoyer; user le moins possible pour n'avoir pas à dépenser.

Tout cela est de la simplification et je répète que c'est logique; car le ménage n'est pas une chose qu'on doit aimer en soi, mais simplement pour le résultat qu'on en obtient et qui nous aide à mieux accomplir les choses plus importantes.

Mignon

Aux forêts gaspésiennes

Cependant que la lune argente les rivages
Et que la grève appelle à ses pieds les flots bleus,
Cependant que la nuit brunit les pâturages
Et que les monts secouent dans le vent leurs cheveux,

O forêts qui chantiez au jour de ma jeunesse,
Dont la voix enchantait mon radieux printemps,
Forêts qui dominez comme une forteresse,
De loin je vous revois, de loin je vous entends!

Comme la mer vous êtes belles et puissantes,
Votre vague s'étend autour des verts îlots;
Vous portez l'infini dans vos branches géantes
Et vous avez aussi vos chants et vos sanglots...

J'écoute... Vous chantez... Vos bruyantes ramures
Pleurent, chantent, frémissent toutes à la fois;
Puis cet hymne grandit; vos chansons, vos murmures
Sont un orgue grondant sous la voûte des bois...

J'écoute... Vous chantez, forêts gaspésiennes,
Dans l'air tiède des soirs vos souffles apaisés
Ont des gazouillements, des paroles humaines,
De longs soupirs d'amour et des bruits de baisers...

Où, c'est vous, ô forêts, monts vierges et sublimes,
Que j'aime! Oui, c'est vous, asile, profondeur!
Vos contours ont grisé mon oeil avant des cimes,
Et mon âme par vous s'imprégna de grandeur!

Et quand, parfois, je songe à mes heures bénies,
Quand le passé renaît en moi, simple et vainqueur,
Je me rappelle encor vos saintes harmonies,
Et votre grande voix vient chanter dans mon cœur!

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

LA MODE DES MANCHES TROIS-QUARTS



C'est vraiment la "belle maternité" qui s'achève ainsi dans ce dévouement obscur aux enfants devenus des hommes.

Tristan MIRBEL.

(La Mode Pratique).

Feu Mademoiselle Marguerite David

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Marguerite David, qui a succombé à une maladie de plusieurs mois, ce matin, à son domicile, 1490 Bernard. Elle était la fille de M. et Mme Odilon David, décédés. Lui survivent: ses sœurs, Mme Eugène-A. Primeau (Sara), d'Ottawa, Mme Armand Limoges (Juliette), d'Outremont, Mlles Antoinette et Aline; ses frères, Charles-David, architecte, et Georges, de chez D. Gestetner.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Le Devoir prie la famille d'agréer ses sympathies.

Pour lire en tramway

Une grande force nationale, extrait de la Semaine religieuse de Québec, par Mgr L. A. Paquet, de l'Université Laval. Au comptoir et par la poste, 10 s.

L'ouvrier en Russie — Drapeau rouge. Au comptoir et par la poste, 10 s.

En Russie soviétique — Faits et documents. Au comptoir et par la poste, 15 s.

Le communisme au Canada. Ce que le communisme a fait en Rus-

Le document qu'il faut lire

Le document qu'il faut particulièrement, de ce temps-ci, lire et méditer, c'est

L'ENCYCLIQUE QUADRAGESIMO ANNO, publiée par Sa Sainteté Pie XI, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique Rerum Novarum.

C'est un document qui a eu un profond retentissement dans le monde entier.

Le Devoir l'a publié en une brochure de format commode, qui peut facilement se glisser dans la poche, avec toutes les notes et références de l'édition officielle.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco); \$7 le cent, \$30 les 500, \$60 le mille, port en plus.

Adresser tout de suite des commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241.)

Premier arrivé, premier servi.

draient un homme, pour aller, tout de suite, à Vannes...

— Ça ne sera pas moi! Cherchez ailleurs.

Il fermait déjà la fenêtre.

— Celui qui voudra, trouvera Anna Maguern, chez sa parente l'épicière, et la ramènera, sans doute, au petit matin.

Le silence fut court.

— Alors, j'y vais, Marie!

Il étendit la main dehors.

— Le vent porte à la côte; j'y vais, Marie.

Peut-être dit-il encore: "Merci!"

Elle crut l'avoir entendu. Elle sourit, dans l'ombre, et elle s'en alla, avec son petit gars.

Avant le soleil levé, à l'heure incertaine où le jour n'est encore que dans le ciel; quand les premiers bateaux, arrivant de la haute mer ou des îles, ayant dépassé la pointe de l'île d'Arz, se rapprochèrent et firent la grappe, pour entrer en rivière de Vannes, ils virent un seul canot venir à leur rencontre. Il était petit, la coque peinte en vert, et la grande voile tendue au vent presque debout, il tirait des bordées, pour avancer vers eux. Les patrons, qui barraient, habitués à reconnaître tout ce qui na-

vigue, disaient, penchant la tête pour mieux voir le canot:

— C'est l'Espérance de Mathieu Hervouët! Que diable est-il allé faire, en rivière de Vannes?

Mais, quand ils furent plus près, en troupe serrée, chalands, sinagos, sloop, chaltes de Bourgneuf, et que l'Espérance passa au milieu d'eux, ils aperçurent une femme jolie, tenant la barre, tandis que l'homme veillait à la voile, pour changer de bord. Et comme la femme portait le didgè de l'île aux Moines, ils la saluèrent, sans pouvoir dire son nom, comme s'ils avaient croisé une procession. Elle fit seulement un signe de tête, pour les bonjourer et les remercier, sans dire une parole, et sans sourire, d'où ils conclurent, en eux-mêmes, qu'elle avait une peine de cœur.

Les voiles s'écartèrent vite les unes des autres. Le soleil était déjà haut, les maisons du village d'Arz étincelaient, les courants charriaient de la lumière et des paquets de goémons, lorsque Anna Maguern entra dans la ferme qu'elle avait quittée la veille.

Son père, étendu sur le lit, les yeux fermés, le visage gonflé de sang, avait l'air de dormir, et ge-

gnait de temps à autre, sans qu'on pût deviner s'il essayait de parler, et ce qu'il aurait voulu dire, car les lèvres remuaient, après qu'il avait crié. Plusieurs fois, Anna se pencha vers l'oreille poilue enfouie dans l'oreiller:

— Je suis là, père; je ne vous quitterai plus. Parlez-moi, même bien bas: j'entendrai.

Il n'avait donné aucun signe d'intelligence; les paupières étaient demeurées closes; on voyait seulement, sous leur peau tendue et rouge, le globe des yeux remuer.

Dans la cheminée, où se consumaient des tisons, reste du feu de la nuit, un pot de terre, couvert d'une ardoise, contenait deux litres de tilleul, panacée dont la femme de journée, appelée la veille au soir, avait fait prendre quelques cuillerées, inexorablement, au malade qui manifestait son dégoût, et les rejetait aussitôt. La femme était encore là, passant d'une chambre dans l'autre, à la recherche d'un ne sait quoi. Elle avait dû dormir dans le lit qu'Anna avait occupé la veille. Debout, à présent, dans cette seconde chambre, elle rabattait ses cheveux ébouriffés, et les lisait avec la paume de ses mains, et

elle y mettait du temps, afin qu'Anna pensât à régler le compte, selon qu'il convenait. Quand elle eut reçu son argent:

— M'est avis, dit-elle, que votre père ne vivra plus ce soir. Il n'est pas le premier de l'île, que je vois tomber en syncope, comme ils disent; on ne sait que leur faire: ils ne mangent rien, et ils ne durent guère... Surtout, ne lui donnez pas de la pichère, s'il en demande!

— Ne craignez rien!

— Moi, j'en prendrais bien un petit verre, pour me remettre...

— Comme vous voudrez.

— Mais lui, faut pas, faut pas! Je reviendrai ce soir, pour veiller avec vous, mademoiselle Anna.

Jusque vers trois heures de l'après-midi, Coréentin demeura sans connaissance et sans parole. Mais, comme un rayon de soleil entra, par une étroite fenêtre percée à l'occident, Anna, ayant regardé du côté du lit, vit que les yeux de son père étaient ouverts. Elle s'approcha. Il parut faire un tel effort, pour s'assurer que c'était bien elle, que tous les muscles de son visage se tendirent, et que jamais les caver-

rent aussi profondes. La jeune fille se pencha au-dessus de lui. Il la regardait obstinément, sans même ciller, une seule fois, les paupières. Et, tout près, la bouche s'entr'ouvrit, et la voix embarrassée, mais forte, prononça cinq mots:

— Ne va pas contre Dieu!

Il n'eut point de réponse. Anna s'était écartée, saisie de trop d'émotion, et cherchant ce qu'elle devait dire. Quand elle revint près du lit, les paupières de l'homme s'étaient de nouveau fermées; le globe des yeux recommençait à rouler sous leurs voiles clos, et la chambre demeura toute silencieuse, jusqu'à ce que le malade recommençât à gémir.

D'heure en heure, il s'affaiblit. Le médecin, demandé par télégramme, n'eut pas le temps d'arriver: Coréentin Maguern, avant le soir, avait fini de vivre.

(A suivre)

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN de L'ACADEMIE FRANCAISE

38 (Suite)
Elle se rappelait que, du temps que les deux fils et la fille de Coréentin Maguern habitaient l'île, un fils de marin, marin lui-même, trouvait tellement "à son goût" la jolie Anna Maguern, toute jeune fille alors et chef véritable de la ferme déjà négligée par le père, qu'on disait, aux vieillards: "Dans deux ou trois ans, vous verrez que Mathieu Hervouët épousera la fille de Maguern!" Sans plus tarder, et tenant par la main son gars de neuf ans, moitié dormant et moitié fier d'être emmené dans le noir des chemins, elle traversa le village, et, descendant vers le port, s'arrêta devant une maison trapue, an-

cienne, dont le toit, en planches goudronnées, ne couvrait qu'une chambre au-dessus d'une cuisine. Le petit gars jeta une pierre sur le toit. Les canots, à l'ancre, roulaient, pour s'amuser, sur l'eau à bout de course et montant le long des roches. La fenêtre du grenier s'ouvrit, et la tête et les épaules d'un grand gaillard blond, en chemise, et pas de bonne humeur, s'encadrèrent entre les montants de bois.

— Qu'est-ce qu'il y a?... C'est vous, Marie, qui réveillez les gens à coups de pierres?

— Il y a, mon pauvre Mathieu, que le père Maguern est au plus mal; on dit qu'il va passer. Fau-

drat un homme, pour aller, tout de suite, à Vannes...

— Ça ne sera pas moi! Cherchez ailleurs.

L'a pris avant l'enfantement



"Je me suis sentie plus forte"

"J'ai commencé à prendre le Composé Végétal avant l'enfantement, car j'étais très faible. Je me suis sentie plus forte après l'avoir pris. Je dormais mieux et pouvais faire mon ouvrage."

"J'ai pris le Composé Végétal onze ans, par intervalles, quand j'en sentais le besoin et je le recommandais." Mme Emily Schindel, Renown, Sask.

Ceci n'est qu'une des milliers de lettres, louant et recommandant ce remède simple et domestique, aux femmes qui ont besoin d'un tonique.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinham

Chemin de Fer National du Canada
Excursion de fin de semaine à Burlington, Vt., et au LAC CHAMPLAIN

\$4.00 Aller et retour le dimanche, y compris excursion en bateau sur le magnifique Lac Champlain.

\$17.75 Départ de Montréal à 9 h. du matin, le samedi, retour le dimanche soir, comprenant voyage en chemins de fer, en auto et en bateau, ainsi que la chambre d'hôtel et les repas.

Pour autres renseignements, billets, etc., s'adresser à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 384, rue Saint-Jacques, Marquette 4731, ou au chemin de fer Vermont Central, Marquette 7316.

Chemin de Fer National du Canada

sie, ce qu'il voudrait faire au Canada. Au comptoir et par la poste, 10 s.

Le Mariage, encyclique de S. S. Pie XI. Au comptoir et par la poste, 10 s.

Instruction ou éducation — A propos de la réforme de l'enseignement secondaire, par Esdras Minville. Au comptoir et par la poste, 25 s.

L'éducation chrétienne de la jeunesse, encyclique par S. S. Pie XI. Au comptoir et par la poste, 25 s.

Quoi dire? Comment dire et quoi faire? Éducation sexuelle par le Dr L.-P. Mercier. Au comptoir 25 s., par la poste 30 s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame Est, Montréal.

E A T O N



RAQUETTES DE TENNIS DE MARQUE REPUTÉE

Prix réguliers 17.50 à 22.00

Maintenant réduits à 12.00 et 17.50

Un petit groupe des raquettes de la meilleure qualité — de marque canadienne ou étrangère. Les prix sont spécialement réduits pour une vente rapide. C'est une chance rare pour les enthousiastes du tennis qui ne veulent que des raquettes de première qualité.

Dans le groupe sont:

"Suzanne Lenglen" de William — Rég. 19.50. Maintenant..... 15.00

"Suzanne Lenglen" de William — Rég. 18.00. Maintenant..... 14.00

"Driva Exela" de William — Rég. 15.00. Maintenant..... 12.00

"Driva Five" de William — Rég. 18.00. Maintenant..... 14.00

Nous aimerions à vous montrer celles-là et aussi toute une collection à prix très spécialement réduits.

Rayon des sports
Quatrième étage
Rue Université

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

NON un CHARBON NOUVEAU

Mais

charbon bleu

Le charbon préféré dans les maisons canadiennes depuis plus de 50 ans maintenant identifié (couleur bleue) pour votre protection. Téléphonez sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

Retraites fermées

Au monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Montréal: juillet, 23 au 26, jeunes filles; août, 20 au 23, jeunes filles; sept., 4 au 7, jeunes filles.

Aux Trois-Rivières, 117 rue St-Charles: juillet, 23 au 27, jeunes filles; août, 15 au 19, jeunes filles; août, 27 au 31, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. FRONTENAC 5344 - Montréal

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

A la suite de rapports plus favorables, les cours se sont quelque peu raffermis à Winnipeg. Le Pool a annoncé qu'il a vendu un million de boisseaux lundi et 200,000 hier, tandis qu'il est à négocier pour vendre 800,000 autres boisseaux. Des maisons d'exportation ont aussi fait quelques ventes moins importantes.

A Londres, le marché est plus faible à cause d'une plus forte pression de vente de la part des Américains et des Russes.

Un truc

La réflexion vaut le travail, dit un vieux proverbe. C'est ce que prétend faire un agriculteur du Kansas. Sa récolte, cette année, ne lui assurera aucun profit aux cours actuels. En fait, il devra subir une perte s'il veut absolument en disposer. Et cela, après avoir travaillé ferme, avoir dépensé pour acheter de l'essence pour activer ses machines aratoires, avoir payé des intérêts, etc. En fait, il calcule qu'il lui est impossible, dans les meilleures conditions, de produire du blé à moins de 40 sous le boisseau. Il a alors décidé de récolter dès maintenant sa récolte de 1932, sans rien faire, et à coût beaucoup plus bas que s'il préparait sa terre, l'ensemencement, attendait une température favorable, récoltait, etc. Il a simplement rempli ses greniers en achetant la meilleure qualité de grain à 25 sous le boisseau, cours du blé présentement dans cette région. Ainsi, se dit-il, sans rien faire, je réalise un bénéfice certain de 15 sous le boisseau puisqu'il m'en coûterait autant de plus pour produire moi-même. Pendant ce temps, sa terre se récupère et dans deux ans elle sera dans un meilleur état pour produire un rendement plus considérable.

C'est une spéculation, mais une spéculation qu'un fermier peut faire puisqu'il peut toujours compenser sur les produits de sa terre en légumes et en viandes pour se nourrir d'ici à ce que les cours du blé se soient relevés.

Brazilian Traction

Les recettes de Brazilian Traction, en juin, ont été de \$3,250,203, comparativement à \$4,146,884 pour le mois correspondant de 1930, une diminution de \$896,681. Les dépenses ont été de \$1,219,977 contre \$1,675,645, une diminution de \$455,668, ce qui laisse un bénéfice de \$2,030,226, une diminution de \$441,013 sur juin 1930.

Depuis le commencement de l'année, les bénéfices s'établissent à \$11,311,311 contre \$14,021,020 l'an dernier, une diminution de \$2,709,709. La diminution en juin a été moins considérable que celle subie en mai, comparativement aux mois correspondants de 1930, celle de mai ayant été de \$750,583.

L'intérêt sur les dépôts

Parce qu'il leur est difficile de placer leurs fonds disponibles à des taux leur assurant un bénéfice raisonnable, les banques canadiennes ont décidé de réduire l'intérêt alloué sur les comptes courants de 2 à 1 1/2%. Cette décision entrera l'intérêt sur les dépôts d'épargne reste le même, soit à 3%.

Standard Paving

Après avoir déclaré le dividende privilégié de 1 1/2%, les directeurs de Standard Paving and Materials, Ltd., ont décidé d'attendre pour prendre une décision au sujet du dividende ordinaire. Ils veulent s'assurer quelle sera la tendance des affaires d'ici la fin de l'année afin de ne pas diminuer les liquidités de la compagnie.

General Electric

Les bénéfices nets de General Electric pour les six premiers mois de l'année ont été de 75 sous par action, soit cinq sous de moins qu'il en faut pour payer le dividende qui est de 40 sous par trimestre.

L'acier

L'activité dans l'industrie de l'acier aux Etats-Unis a encore légèrement diminué dans l'ensemble mais on rapporte que la production de U. S. Steel a augmenté de 2%. On en conclut que le bas a été touché et que les conditions dans cette industrie s'amélioreront graduellement d'ici l'automne.

Réduction des salaires

L'administration du Canadian National vient de réduire de 10% les salaires de tous les employés qui gagnent plus de \$3,600 par an. Cette diminution est mise en vigueur pour une période de dix mois.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE				
Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN				
220, rue Notre-Dame ouest, Montréal				
Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Brit. Am. Oil	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dist. Sagram	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Dominion Stores	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Home Oil	58	58	58	58
Imperial Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Inter. Petroleum	12	12	12	12
Walsh Oil	01	01	01	01
UTIL. PUBLICS				
Beauharnois P.	4.00	4.00	3.50	3.50
Arno Mines	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Arno Mines	5	5	4 1/2	4 1/2
Big Missouri	23	23	23	23
Cons. Copper	01	01	01	01
Noranda	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Sullivan	2	2	2	2
Stadacona	2	2	2	2
Teck Hughes	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Wright Hargre	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Sheriff Gold	64	64	64	64
Moss Mines	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Lease Shore	26 30	26 30	26 30	26 30

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier — Ch. 205
Tél. MAquette 3339

LE MARCHÉ DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes de wagons.)
Blé dur no 3 57
Blé dur no 4 56
Orge no 3 42
Orge no 4 41
Orge no 5 40
Avoine no 3 37
Avoine d'alimentation no 1 34

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)
Première patente \$5.00
Seconde patente \$4.20
Forte à boulanger \$4.00

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)
Son \$16.25
Gru rouge \$17.25
Gru blanc \$24.25

FOIN

(Prix la tonne.)
Extra no 2 \$14
No 3 \$13
No 4 \$10

REURRES

(Prix la livre aux détaillants.)
De crémère, en boîtes 24
De crémère, en blocs 23
De Québec 12 1/2
D'Ontario 12 1/2

OEUFS

(Prix la douzaine aux détaillants.)
Spéciaux 23
Extras 26
Premiers 22
Seconds 20
Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)
Poulets à rôti 37 à 39
Poules 26 à 30
Dindons 39 à 42
Jeunes canetons 30
Canards à rôti 27

POMMES DE TERRE

Nouvelles, 80 lbs 60 à 70
Anciennes 60

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Air Reduction	78	78	78	78
Alkali Chemical	119	129 1/2	119	129 1/2
American Can	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
American & Foreign Power	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
American Bow & Light	38	38	38	38
American Smelting	35	34 1/2	35	34 1/2
American Water Works	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
American Tel. & Tel.	178 1/2	178 1/2	178 1/2	178 1/2
Anaconda	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Atchafalpa	163	163	163	163
Atlantic Refining	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Auburn	170	169 1/2	170	169 1/2
Baldwin Locomotive	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Baltimore & Ohio	58	58	58	58
Bethlehem Steel	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Canadian Pacific	26	26 1/2	26	26 1/2
Commercial Solvents	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Chicago Rock Island	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Chrysler Motors	31	31	31	31
Columbia Gas & Electric	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Cons. Gas New York	94 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Continental Can. Co.	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Commonwealth Southern	89	89 1/2	89	89 1/2
Consolidated Gas	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Electric Power & Light Corp.	39	39	39	39
General Foods Corp.	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
General Motors	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Gillette	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
General Electric	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
International Harb.	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Kennecott Copper	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Loews Theatres	45	45 1/2	45	45 1/2
Montgomery & Ward	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Nash Car Co.	28	27 1/2	28	27 1/2
National Biscuit	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
National Power Light	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
New York Central	85 1/2	85 1/2	85 1/2	85 1/2
North American	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Noranda	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
New Haven	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Packard Motors	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Pennsylvania R. R.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Phillips Petroleum	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Public Service of New Jersey	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Radio Corporation	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Reading Railroad	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Republic Iron & Steel	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Sears Roebuck	56	56	56	56
Simmons Bed	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Singular Oil	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Southern Railway	32	31 1/2	32	31 1/2
Standard Brand	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Standard Gas & Electric	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Standard Oil of New Jersey	39	38 1/2	39	38 1/2
Standard Oil of New York	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Studebaker	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Texas Corp.	24	23 1/2	24	23 1/2
Union Pacific	163 1/2	162 1/2	163 1/2	162 1/2
United Fruit	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
United Gas Improvement	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
U. S. Industrial Alcohol	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
U. S. Steel	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Vanadium	96	96	96	96
Western Union	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Westinghouse	66 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
Woolworth	68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change:

Cours moyens le 22 juillet 1931:	
Angleterre, livre st.	4.86 2/3 \$4.86 1/2
France	3.02 \$3.02 1/2
Belgique, belga	13.9 \$13.90 1/2
Italie lire	19.3c \$19.3c
Suisse, franc	19.3c \$19.3c
Hollande, florin	40.2c \$40.2c
Espagne, peseta	19.3c \$19.3c
Suède, couronne	26.8c \$26.8c
Norvège, couronne	26.8c \$26.8c
Danemark, cour.	26.8c \$26.8c
Bésil, milreis	32. \$32.00
Etats-Unis, dollar	— % prime
Allemagne, mark	23.8c \$23.8c

Brique canadienne de couleur

Ottawa, 22. — Les expériences effectuées dans les laboratoires du Québec et des provinces maritimes permettent d'espérer qu'avant longtemps on produira en Canada des briques de couleur grise et jaunes. Le ministre des mines, qui nous transmet cette information, fait observer que toute la brique employée au Canada vient de l'étranger, sauf la brique rouge. L'ingénieur en chef de la céramique aux mines, M. L. P. Collin, fait présentement de longues expériences sur la coloration et le dosage des couleurs dans la brique; si ces essais remportent du succès, les briques colorées d'importation seront bientôt supplantées sur le marché canadien par des produits locaux.

WALL STREET

Le marché est lourd

New-York, 22. — Le marché a été lourd aujourd'hui et l'activité reste réduite. Les reculs de 1 à 3 points du début ont été réduits de quelques fractions mais pour fléchir de nouveau par la suite.

U. S. Steel et American Can ont reculé chacun de 2 points tandis que American Telephone, Otis Elevator, Air Reduction, N. Y. Central, Bethlehem, Union Pacific, General Electric ont reculé de 1 à 1 1/2 chacun. Il y a eu quelques titres plus fermes. Endicott Johnson a avancé de 2 à un nouveau sommet. Standard Gas et Lambert ont été assez vigoureux.

EN BOURSE LOCALE

La faiblesse est générale

Les cours ont fléchi en Bourse ce matin. Brazilian a reculé de 3/4 à 20 1/4. Nickel de 1/2 à 14 1/4. Montreal Power de plus d'un point à 44 1/2. National Steel Car de 1/4 à 19 1/2. Canada Wire a perdu près de 1 à 20 1/8. Shawinigan de 1/2 à 12. Pacific Canadian, National Breweries et quelques autres de moins d'un point.

L'état des cultures est meilleur

La température de la semaine dernière dans l'Ouest a été généralement favorable au progrès des cultures. Des pluies assez abondantes ont arrosé presque toutes les régions. Elles ont été lourdes dans le nord manitobain, l'Alberta central et le sud central de la Saskatchewan; plus légères dans le sud-est du Manitoba et de la Saskatchewan et le sud de l'Alberta. L'apparence des cultures tardives s'est grandement améliorée depuis le commencement de juillet et les champs sur jachères et pas trop exposés aux vents et à la sécheresse promettent d'assez bons rendements. Le blé sur chaume ou sur labours d'automne ou de printemps est chétif et inégal. Dans les régions qui n'ont pas souffert de la sécheresse et où le blé est le plus beau, particulièrement dans le nord central de l'Alberta, il faut de la chaleur pour assurer la maturation des cultures qui sont retardataires. Le blé est maintenant assez avancé pour souffrir de la grêle et plusieurs orages sont rapportés de l'Alberta.

Au Manitoba, une température modérée et de fréquentes averses ont amélioré l'état de toutes les cultures et ont aidé à remplir les épis du blé tôt semé dont l'état était critique. La précipitation a été très légère dans le sud-ouest et la sécheresse est encore sérieuse dans les districts de Deloraine et de Pierson.

En Saskatchewan, la pluie a été par taches, les plus lourdes averses tombant dans la région sèche au sud-est de Regina, à Kamsack dans l'est central, et à Battleford et Scott, dans le nord-est. La pluie a été très légère sur le reste de la province. Dans l'ensemble, il y a une amélioration.

Les districts du sud-est et de l'est central de l'Alberta souffrent du manque d'humidité, mais les perspectives sont belles dans le reste de la province. Les cultures sont en retard dans plusieurs districts et il faut plus de chaleur et de pluie.

Cours des grains

WINNIPEG	
Blé, 58 1/2	60 1/2
Avoine, 29 1/2	31 1/2
Orge, 32 1/2	34 1/2
Seigle, 33 1/2	35 1/2
CHICAGO	
Blé, 54 1/2	56 1/2
Avoine, 26 1/2	28 1/2
Mais, 57 1/2	59 1/2

Cours des trusts fixes

Canada-America	5 1/2
Can. Int. Trustee Shares	5 1/2
Corporate	5 1/2
North American	5 1/2
N. Y. Bank Trust Shares	7 1/2

L'exposition des Trois-Rivières

Du 22 au 28 août — Une somme de \$26,000 en prix

Les Trois-Rivières, 20. — L'exposition de la vallée du Saint-Laurent qui a lieu aux Trois-Rivières s'ouvrira le 22 août prochain pour se terminer le 28. Plus de \$26,000 y seront donnés en prix. Ce sera la trente-troisième exposition depuis la fondation de cette grande foire régionale. D'abord dirigée par une compagnie privée, elle est depuis vingt-cinq ans la propriété de notre ville. Ses patrons honoraires sont: M. Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et M. P.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec. Ses vice-patrons sont: M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, Jacques Bureau, Némésio Garneau, conseiller législatif, H. Laferte, le maire G.-H. Robichon, J.-L. Dubois, député de Nicolet, J. Tensdale, député de Maskinongé, A. Barrette, député de Berthier-Maskinongé, M.-L. Duplessis, député des Trois-Rivières, W. P. Grant, député de Champlain, J.-A. Savoie, député de Nicolet, C. Bastien, député de Berthier, J.-L. Baribeau, député de Champlain, et le juge A. Trahan.

Le bureau d'administration se compose comme suit: MM. H.-A. Montmarquette, échevin, président; Eddie Martin, échevin, vice-président; le maire Robichon et les échevins Robert Ryan, A. Dion, T. Normandeau, Théod. Poirier, J.-A. Lemire, Napoléon Lamy, membres; M. Arthur Béliveau, secrétaire; le Dr J.-H. Vigneau, gérant.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

{Compilation de la maison L.-G. Beaubien}						
Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
7 Bell Telephone	139 1/2	—	—	—	139 1/2	—
388 Brazilian	20 3/4	20 3/4	20 3/4	20 3/4	20 1/4	—
10 Can. Car. préf.	18 1/4	—	—	—	18 1/4	—
48 Canada Cement préf.	88	84	88	88	88	—
98 Can. Pacific	26 1/4	26 1/4	26 1/4	26 1/4	26 1/4	—
5 Chas. Gurd	25 1/8	—	—	—	25 1/8	—
56 Con. Smelting	100	100	96	96	96 1/2	—
75 Dom. Bridge	32 3/4	—	—	—	32 3/4	—
15 Hamilton Bridge	8 3/4	—	—	—	8 3/4	—
430 Int. Nickel	14 1/2	14 1/2	14 1/4	14 1/4	14 1/4	—
156 Mont. Power	45 1/2	45 1/2	45	45	45	—
56 Nat. Breweries	27 3/4	28	27 3/4	28	28	—
100 Nat. Steel Car	19 1/2	—	—	—	19 1/2	—
5 Ottawa Power	107	—	—	—	107	—
155 Power Corp.	44 1/2	44 1/2	44	44	44	—
5 Price Bros.	32	—	—	—	32	—
15 Quebec Power	32 1/2	—	—	—	32 1/2	—
233. Shawinigan	42 3/4	42 3/4	42	42	42	—

LA VIE SPORTIVE

Les Royals triomphent du Reading

Les Royals ont conservé leur avance dans la course au championnat de la Ligue de Baseball Internationale en triomphant hier du club Reading par un résultat de 3 à 2. Comme l'indique le résultat final, la joute fut très contestée et c'est à Roy Buckalew que revient l'honneur et le crédit de la victoire du club local.

Reading s'est servi de trois lanceurs pour arrêter l'élan des Royals qui n'ont fait que six coups sûrs mais ils ont su les frapper au moment opportun. C'est Rowland, qui lança seulement trois manches, qui laissa compter les points du club local.

Cet après-midi si la température le permet, il y aura deux parties. La première commencera à 2 h.

Résultat détaillé de la partie:

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Matthews, c.c.	3	0	2	2	0	0
Whitman, c.d.	5	0	2	4	0	0
Partridge, 2b.	5	0	1	2	2	1
Quellich, c.g.	4	0	1	0	1	0
Poole, 1b.	3	0	0	7	0	0
Adair, ss.	4	2	1	2	1	0
Leggett, r.	4	0	1	6	3	0
Krasovich, 3b.	3	0	0	0	2	0
Barrett, l.	1	0	0	0	0	0
Mulrooney, l.	1	0	0	0	0	0
Howard, l.	1	0	0	0	0	0
Barnhart, l.	2	0	2	0	1	0
Conroy, 3b.	1	0	0	1	0	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE							
Chicago	003	000	020	—	5	9	2
Philadelphia	050	010	31x	—	10	14	0
Frasier, McKain, Wende et Grube							
Hoyt, Earnshaw et Cochran							
Detroit	000	101	101	—	4	14	5
Washington	003	000	000	—	3	7	1
Sorrell et Hayworth; Fischer, Hadley et Hargrave							
Cleveland	000	001	010	—	2	7	0
Boston	000	100	100	—	3	13	0
Ferrell et Sewell; Lisenbee, Moore et Berry							
LIGUE NATIONALE							

New-York	021	000	020	—	5	10	1
St-Louis	000	500	30x	—	8	13	0
Fitzsimmons, Walker et Hogan; Jaines, Lindsey, Hallahan et Wil- on.							
Brooklyn	003	010	000	—	4	11	1
Chicago	002	000	010	—	3	9	3
Phelps, Day et Lopez, Picinich; Smith, May et Hensley, Hartnett.							
ASSOCIATION AMERICAINE							
Toledo					1	5	0
Milwaukee					4	9	1
Batteries:	Ryan,	Van	Gilder,				

Batteries: Chapman et Devormer; Polli et Marion							
Indianapolis	11	14	1				
St-Paul	3	9	4				
Batteries: R. Miller et Angley; Jarriss, Prud'homme et Fenner							
Columbus	2	7	0				
Cincinnati	5	9	0				
Batteries: Wetherell, Rose et Dewolfe; Holley et Padden							
Columbus	7	11	0				
Cincinnati	2	5	2				
Batteries: Chapman et Hinkle; Thomas et Peters							
Louisville	12	20	2				
Indianapolis	7	16	1				
Batteries: Weiland, Penner et Hea; Hensick, Wilson, Dumont, Landenberg et Griffin							

BASEBALL AU STADIUM

DEMAIN

PARTIE AU CREPUSCULE

à 5.30 avec

ROCHESTER

Les dames seront admises gratuitement sur paiement de la taxe.

Cornwall est déclassé par le Canadien

Le club de crosse Canadien a remporté une victoire facile sur les Colts de Cornwall hier soir, au Forum, dans les séries de la Ligue Internationale, alors que le Bleu Blanc Rouge a vaincu son rival par un résultat final de 21 à 7.

Les visiteurs ont été pris par surprise dans la première période et ensuite ils n'eurent jamais la chance de reprendre le terrain perdu.

Le premier engagement se termina par un résultat de 9 à 1 en faveur du Bleu Blanc Rouge. Ensuite les Colts remplacèrent Silmsier par Merpaw, dans les buts, mais ce changement n'y fit rien. A la deuxième période les honneurs furent assez partagés mais dans la troisième les Canadiens eurent encore un gros avantage.

La tenue sensationnelle de Big Six Jocks, dans les buts, la présence de Brossard sur la défense, qui a beaucoup renforcé l'équipe, ainsi que la précision parfaite des joueurs dans leurs lancers sont tous des faits qui ont contribué à la victoire du Canadien. Actuellement le Canadien occupe la première position de la ligue et elle devrait continuer de lui appartenir longtemps car l'équipe semble la plus formidable du circuit.

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Matthews, c.c.	3	0	2	2	0	0
Whitman, c.d.	5	0	2	4	0	0
Partridge, 2b.	5	0	1	2	2	1
Quellich, c.g.	4	0	1	0	1	0
Poole, 1b.	3	0	0	7	0	0
Adair, ss.	4	2	1	2	1	0
Leggett, r.	4	0	1	6	3	0
Krasovich, 3b.	3	0	0	0	2	0
Barrett, l.	1	0	0	0	0	0
Mulrooney, l.	1	0	0	0	0	0
Howard, l.	1	0	0	0	0	0
Barnhart, l.	2	0	2	0	1	0
Conroy, 3b.	1	0	0	1	0	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	1	0
Chatham, 2b.	2	1	1	2	2	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	6	3	0
Gaudette, c.d.	3	0	1	3	0	0
Head, r.	3	1	0	3	0	0
Riconda, 3b.	3	0	1	0	3	0
Conley, c.c.	3	0	1	6	0	0
Buckalew, l.	3	0	0	2	1	0

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	Gagné	Perdu	Perc.
Montréal	56	39	589
Newark	54	41	468
Rochester	50	45	526
Baltimore	52	48	520
Toronto	50	49	505
Reading	43	54	443
Buffalo	42	55	433
Jersey City	42	58	420

	Gagné	Perdu	Perc.
Philadelphia	65	25	722
Washington	57	33	633
New-York	49	35	585
Cleveland	44	44	508
St-Louis	39	48	448
Boston	32	53	376
Détroit	35	56	371
Chicago	30	55	353

	Gagné	Perdu	Perc.
Saint-Louis	57	34	626
Brooklyn	50	39	562
New-York	46	38	548
Chicago	47	40	540
Boston	43	42	506
Pittsburg	36	47	434
Philadelphia	37	52	416
Cincinnati	32	56	364

La Salle amateur

Dimanche prochain, à 2 heures 45 p.m. la Salle recevra la merveilleuse équipe de Paul Désautels, le Notre-Dame. La rencontre sera certainement une exhibition de première qualité à en juger par les deux équipes au programme et chacun se rappelle que le Notre-Dame compte déjà une victoire cette année aux dépens des protégés du gérant Lagombe. D'un autre côté, le Lasalle, depuis plus d'un mois, ne cesse d'afficher une tenue irréprochable, ce qui veut dire que les gars de Maisonneuve attendent leurs adversaires de pied ferme et nul doute que le résultat de cette partie devrait compter pour beaucoup dans la course au championnat de l'A. G. B. M. Notre-Dame opposera au Lasalle les lanceurs Lefty Lewis et Leibson, tandis que Lasalle aura comme à l'ordinaire Bill Tarte à leur opposer. Donc, en foule partisans des deux équipes au magnifique Stade du Lasalle, situé angle Rouen et Létourneau, à Maisonneuve.

Le marathon Peter Dawson

Arthur Newton et Pete Gavuzzi, deux des meilleurs coureurs de tout temps et les deux coureurs les plus en vedette parmi les professionnels, feront de nouveau équipe cette année dans la deuxième course annuelle Peter Dawson de 500 milles à relais, qui aura lieu dans la première semaine d'août et pour laquelle MM. Sam et Allan Bronfman ont offert une bourse de \$10,000.

Newton et Gavuzzi ont remporté la victoire l'an dernier en battant un champ de vingt partants, dont quatorze seulement terminèrent la course. Newton et Gavuzzi finirent plusieurs milles en avant de Jole Ray et Johnny Salo, qui se classèrent en deuxième position.

Ils formeront une équipe formidable. Newton, maintenant de 49 ans, est tout probablement le coureur le plus remarquable dans la course à longue distance aujourd'hui. Il commença à faire de la course à l'âge de 40 ans, au moment où la plupart des athlètes ont abandonné le sport, mais il a fait preuve de force, d'endurance et de courage, ce qui étonna tous les sportsmen. De constitution délicate, toujours de bonne humeur, il peut courir durant des périodes indéterminées, et son style lui permet de conserver ses forces, ce qui sans aucun doute est la raison qui lui permet de continuer pratiquement sans interruptions. Ses bras et ses mains remuent à peine. Son corps est droit et dans une position reposante. Seules ses jambes vont à une allure régulière et dévorent le chemin. Depuis le printemps, après avoir pris part au marathon Green Stripe, Newton se rendit à Hamilton où la course à pied est des plus en vogue et y établit un record pour une course de 24 heures à l'intérieur pour un seul homme couvrant 152 milles et 250 verges durant ce temps. Il s'attaqua aussi au record qui durait depuis vingt ans pour une course entre Hamilton et Toronto et abassa le record par plus d'une heure en compagnie de Pete Gavuzzi. Newton sera donc en parfaite condition pour prendre part au marathon Peter Dawson.

	Gagné	Perdu	Perc.
Montréal	56	39	589
Newark	54	41	468
Rochester	50	45	526
Baltimore	52	48	520
Toronto	50	49	505
Reading	43	54	443
Buffalo	42	55	433
Jersey City	42	58	420

	Gagné	Perdu	Perc.
Philadelphia	65	25	722
Washington	57	33	633
New-York	49	35	585
Cleveland	44	44	508
St-Louis	39	48	448
Boston	32	53	376
Détroit	35	56	371
Chicago	30	55	353

	Gagné	Perdu	Perc.
Saint-Louis	57	34	626
Brooklyn	50	39	562
New-York	46	38	548
Chicago	47	40	540
Boston	43	42	506
Pittsburg	36	47	434
Philadelphia	37	52	416
Cincinnati	32	56	364

Ligues Spalding

L'équipe du Rév. Frère Gédéon, de l'Institut Saint-Antoine, a remporté sa cinquième victoire consécutive de la saison en battant les Tigers par le résultat de 9 à 2, dans une partie régulière de la ligue junior Spalding. E. Gelais, le premier but des gagnants, a joué brillamment, il eut en plus six assists à son crédit. Giguère a lancé une solide partie pour le club de l'Institut Saint-Antoine, n'allouant que quelques coups réussis.

Résultat par manche:

porté sa cinquième victoire consecutive de la saison en battant les Tigers par le résultat de 9 à 2 dans une partie régulière de la ligue junior Spalding. E. Gelais, le premier but des gagnants, a joué

La motion Béique au Sénat

Projet d'un nouvel article du Règlement — Les relations d'affaires des sénateurs avec le gouvernement — Le cas de M. Belcourt — La motion est rejetée

Ottawa, 22 — A la reprise des séances du Sénat, hier, le sénateur F.-L. Béique a proposé l'adoption d'un nouvel article du règlement qui a rédigé: "Aucun sénateur n'aura le droit, directement ou indirectement, ou à titre de membre d'une société commerciale, ou en qualité d'actionnaire d'une corporation personnelle ou familiale, d'aucun bénéfice résultant des relations de lui-même ou d'une telle société avec le gouvernement ou aucun de ses départements". Il cite les diverses lois relatives à l'indépendance du Parlement. Il dit qu'il est temps que le Sénat aille plus loin et adopte une règle qui empêchera que se pose une question comme celle qu'on a discutée au cours de la présente session, et qui servira de guide aux membres du Sénat.

Le sénateur Smeaton White croit que le texte du sénateur Béique ne s'applique pas aux circonstances en discussion. Il semble qu'il emploie la méthode usée qui consiste à détourner l'attention. Il veut savoir exactement ce qu'on entend par une corporation familiale. Comprend-il dans cette définition le propriétaire de journaux? Le sénateur George P. Graham, les sénateurs W. A. Buchanan et J. S. McLennan et lui-même possèdent des journaux et font des affaires avec l'Etat de la façon ordinaire, sans violer la loi de l'indépendance du Parlement. D'après le projet soumis à la Chambre, on semble voir certaines gens en particulier. Si tel est bien son objet, le sénateur Béique devrait toucher aussi aux hauts fonctionnaires de banques et aux membres de sociétés légales, qu'il traiterait dans la même catégorie que les propriétaires de journaux.

Le sénateur W. B. Willoughby dit que le temps est mal choisi d'exiger une décision sur la motion. Un incident désagréable s'est produit au Sénat et chacun sait ce qui est arrivé aux Communes. La loi de l'indépendance du Parlement s'applique aux deux Chambres, et il serait possible que les deux assemblées s'entendent sur le sujet. Le Sénat n'est pas dans la disposition d'esprit voulue pour régler la question maintenant, étant donné surtout que la prorogation approche.

Le sénateur L. McMeans dit que, si l'on adopte la règle, on n'aura aucune sanction contre le délinquant possible. Le sénateur Béique croit que la sanction sera un vote de défiance. Le sénateur McMeans note qu'il n'en est pas question dans la motion.

Le sénateur Hardy dit que la règle serait trop dure pour une société légale qui compterait un sénateur et qui ne pourrait plus faire affaires avec l'Etat.

Le sénateur Dandurand ajoute qu'il a proposé un comité parce que la question est ardue. Le sénateur Tanner dit que la règle doit être conforme à la loi de l'indépendance du parlement.

Le sénateur Griesbach demande si le sénateur Belcourt aurait enfreint la règle proposée. M. Béique répond par l'affirmative, mais qu'il n'existe pas alors de règle sur ce sujet.

La motion Béique est rejetée par le scrutin suivant:

Pour: les sénateurs Beaubien, Farrell, Béique, Casgrain, Dandurand, Graham, Forke, Aylesworth, Lewis, Foster (Saint-Jean), Hatfield, Prévost et Tessier.

Contre: les sénateurs McLennan, Gordon, Daniel, Willoughby, Robertson, Curry, White (Montréal), Pope, Bourque, Fischer, McMeans, Griesbach, Tanner, Laird, Sharpe, McDonald, McCormick, Crowe, Plante, Gillis, Green, Taylor, Schaffner, Michener, Bénard, Marcotte, Murdoch, Hardy, Horsey, Harmer, McGuire, Spence, Little, Copp.

Le cas de M. McDougald

Comme on appelait la motion du sénateur Hardy tendant à la création d'un comité pour étudier l'affaire de la Beauharnois, il dit qu'il a présenté cette motion parce que le sénateur McDougald avait refusé de se présenter devant le comité des Communes. Maintenant qu'il y est allé, il est inutile de former un comité.

La motion est retirée et le sénateur Griesbach demande l'ajournement du Sénat pour discuter une affaire urgente. Il parle du refus du sénateur McDougald de comparaître, tout d'abord, au comité des Communes, et il veut une définition claire des droits des sénateurs à l'égard des comités des Communes afin que le cas actuel ne soit pas regardé comme un précédent. Le compte rendu du débat ou une motion devrait affirmer le droit des sénateurs à l'immunité contre les subpoena des Communes.

La carte d'identité

Le rapport du comité sur la carte d'identité des étrangers est adopté. Le sénateur Beaubien en propose la troisième lecture. Le sénateur Murdoch propose en amendement que le bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois. On discutera cette question aujourd'hui.

Le sénateur Béique retire sa motion tendant à la formation d'un comité pour rédiger une règle sur les rapports des sénateurs avec le gouvernement.

On adopte, en comité, le bill modifiant la loi de la marine marchande.

Un légiste

En proposant l'adoption du rapport du comité de règle interne, le sénateur Daniel dit qu'on a parlé de la fusion des deux bureaux de poste et des deux bureaux de légistes, mais qu'on n'a pas pris de décision. On demande à la commission du service civil de remettre au Sénat le droit de nommer le légiste.

Feu le Dr E. Aucoin

Le transport des restes de sa demeure à la gare Bonaventure — Un grand nombre de confrères du défunt, d'amis et de parents forment le cortège

Un grand nombre de médecins, d'autres professionnels et des parents et amis ont rendu un dernier tribut d'hommage hier soir à 5 h. au Dr Edmond Aucoin, mort à la suite d'une noyade deux jours auparavant, lorsque les restes du défunt furent transportés de sa demeure de la rue Sherbrooke ouest, no 410, à la gare Bonaventure. Là, le corps fut placé à bord d'un train du Canadien National en route pour Chéticamp, Cap-Breton, où vivent les parents du défunt. C'est à ce dernier endroit que le service sera chanté et que la sépulture aura lieu.

Le Dr Aucoin n'était âgé que de 38 ans. Il était le seul spécialiste en bronchoscopie de langue française en Amérique et il n'avait pris la direction de la clinique de bronchoscopie de l'hôpital Notre-Dame de Montréal qu'en janvier dernier. Sa disparition désorganise complètement cette clinique. Les espérances qu'on avait fondées sur lui et sur l'avenir de cette clinique sont subitement brisées.

Lui survivent: M. et Mme Lazare Aucoin, père et mère; ses quatre frères, Placide, Amédée, Simon et Sandy Aucoin; ses deux beaux-frères, Didace J. Aucoin et Peter Poirier; ses deux neveux, John et Léo Aucoin; son cousin, Timothée Aucoin; et son oncle, le Père Euchariste, capucin d'Ottawa.

On remarquait en plus des parents dans le cortège: le Dr Louis de Lotbinière-Harwood, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et président de l'hôpital Notre-Dame; les Drs Hervé Legrand, Léon Gérin-Lajoie, secrétaire général de l'Association des Médecins de la province de Québec; Donatien Marion, A. Gaston Lapierre, C.-A. Décarv, A. Comtois, Albert Le Sage, président du conseil médical de l'hôpital Notre-Dame; A. Bourbeau, Paul Bélanger, J.-A. Jarry, directeur médical de l'Institut Bruchési, H. S. Birkett, du McGill, A. Chausse, R. LaSalle, René Desaulniers, P.-R. Archambault, J. Marcell, R. Boucher, Léon Provost, J.-B. Prince, A. Nové-Josse, J.-A. Labelle, Emile Mathieu, C. S. Smith, L.-C. Marsolais, A. Desrosiers, de Sainte-Rose.

On remarquait aussi: M. le juge Philippe Demers, MM. Henri Tremblay, A. Boudreau, George Pierce, A. Paquet, V.-Adrien Plouffe, H. Hamel, A. Lapointe, Pierre Michaud, Philipp McKenna, E.-L. Giroux, Aimé Cousineau, A. Poirier, Amédée Leblanc, B. Décarv, Jean Borne, J.-A. Roberge, colonel G. J. Boyce, M.D., D.S.O., et un bon nombre d'autres.

Un jeune homme se noie en face de la Longue-Pointe

Un jeune homme de 19 ans, Joseph Cournoyer, 402 Bruneau, s'est noyé hier après-midi à la Longue-Pointe lorsque l'embarcation dans laquelle il se promenait sur le fleuve a chaviré vis-à-vis de l'île Verte. Cournoyer campait pour la journée sur l'île avec trois de ses amis, Ernest Chouinard, Adrien Langlois et Marcel Lavallée et avec le pompier A. Beauré de la caserne de la rue Notre-Dame est. Dans l'après-midi, Cournoyer, Chouinard et Beauré décidèrent de se promener sur le fleuve dans une de leurs chaloupes qui était munie d'un moteur portatif. Ils revenaient vers l'île lorsque l'embarcation chavira précipitant les trois occupants dans le fleuve.

Chouinard et Beauré réussirent à s'accrocher à la chaloupe renversée, mais Cournoyer disparut. Le pompier, qui est un habile nageur, réussit à le retrouver et à le placer sur la quille de la chaloupe. Malheureusement, la chaloupe bascula et Cournoyer disparut de nouveau, cette fois pour de bon. Langlois et Lavallée, qui s'étaient rendu compte de la situation de leurs compagnons, vinrent les recueillir en chaloupe.

La police fut avertie et une équipe d'hommes se mit à fouiller le fleuve avec des crochets de fer. Ce n'est qu'au bout de cinq heures que le corps fut retrouvé.

Décret d'urgence du gouvernement allemand

Berlin, 22 (S.P.A.). — Dans un décret d'urgence le gouvernement de l'Allemagne demande à toutes les personnes domiciliées en Allemagne et à toutes les compagnies incorporées en ce pays et qui possèdent pour au moins \$5,000 de monnaies ou de crédits étrangers de remettre ces monnaies et crédits à la Reichsbank ou aux filiales de la Reichsbank avant le 29 juillet.

Le décret ajoute qu'il se peut que semblable demande soit faite aux personnes et aux compagnies possédant pour au moins de \$5,000 de monnaies ou de crédits étrangers. Les autorités ont aussi émis des ordonnances menaçant d'infliger de lourdes amendes aux contribuables qui ont des arrérages ou qui ont fait de fausses déclarations.

Feu M. O'Neill Dillon

M. Francis O'Neill Dillon, président de la firme d'agents de change Dillon and Cosgrove, est décédé à l'âge de 43 ans.

Né à Montréal, il fut diplômé de l'Académie du Plateau. Le député de Mont-Royal aux Communes, M. R. S. White, se l'attacha comme secrétaire. Plus tard, il fonda la raison sociale Dillon and Cosgrove.

M. Dillon prit toujours un intérêt particulier aux questions d'éducation et il fut pendant plusieurs années président de la commission des écoles catholiques de Mont-Royal.

Il laisse un fils, Thomas Sixsmith, trois frères, Joseph, Augustus F. et Thomas Dillon, deux sœurs, Miles Bridget et Mary Dillon. Ses funérailles auront lieu demain à la basilique.

M. McDougald

jure...

(Suite de la page 4)

le cents du cheval-vapeur ou \$125,000.

—Mais faisiez-vous la concurrence avec un contrat pour l'Hydro, à cette époque-là?

—Oh! non.

M. Jacobs. — Il disait qu'il valait \$125,000.

Aird. — Je lui disais ce que valait mon expérience.

M. Jacobs. — Expérience de quoi?

—L'expérience de la Madawaska.

—Mais la Madawaska a fini par se retirer.

—Non, vous faites erreur, nous n'étions que les intermédiaires.

—Vous vous êtes retirés?

—O'Brien et l'Hydro se sont entendus et nous l'ont dit carrément.

—Vous vous êtes retirés et les autres ont obtenu le contrat?

—Non, vous ne me comprenez pas. C'est toute une longue affaire que cette histoire de la Madawaska.

Le contrat dont je me suis retiré c'était l'achat des droits sur la rivière par l'Hydro, d'O'Brien.

—Mais quelle valeur avait cette expérience pour M. Swezey qui avait déjà acquis ses droits du gouvernement et d'ailleurs?

—Je ne dirai pas que je l'ai persuadé par mon expérience de la Madawaska, mais j'ai joué un rôle important dans cette affaire et je lui ai dit que s'il voulait bénéficier de mon expérience, il n'avait qu'à le dire.

—Expérience de quoi?

—Ne croyez-vous pas que si l'Hydro a payé \$50,000, c'est qu'on estimait mon expérience pour quelque chose. (M. Aird avait obtenu cette somme pour ses services dans sa transaction de Madawaska).

—Oui, je le suppose, mais pas M. Swezey. Avez-vous vu l'Hydro, relativement à l'aide à accorder à M. Swezey?

—Je n'ai jamais vu personne intéressée dans l'Hydro.

—Vous l'aviez fait dans l'autre affaire.

—Oui, je les ai fait marcher.

—Il n'y a seulement qu'une chose en discussion et c'est le \$125,000 que vous avez obtenu de ces messieurs. Vous dites que votre expérience avec la Madawaska valait \$125,000 pour M. Swezey?

—M. Swezey a fait ce marché-là avec moi.

—Et vous croyez que ça valait ça?

—Oui, je le crois.

—Et vous dites que c'était calculé sur le nombre de chevaux-vapeur?

—Oui, il allait avoir un contrat de 250,000 c. v. de l'Hydro et devait me donner \$0.50 du cheval-vapeur.

M. Mackenzie. — Et vous n'avez rien fait?

—J'ai fait autant pour le marché que j'avais fait.

Col. Lennox. — Il a fait autant que le sénateur Haydon et M. Henry, qui ont obtenu presque un million de dollars.

M. Mackenzie. — Et qu'avez-vous fait pour cela, rien du tout?

—Il y avait que 'ne chose à faire pour la sortie, la frontière québécoise et je l'ai dit à M. Swezey.

La somme de \$800

M. Jacobs. — Des personnes mal intentionnées prétendent que vous avez eu \$800, et que la balance était pour d'autres personnes.

—Ce n'est pas vrai.

—Vous ne savez pas pourquoi vous avez eu \$800 comptant?

—C'était la différence entre le prix courant des débentures et le \$125,000.

—Et vous avez pris ça en argent?

—Oui, je n'y avais pas objection.

Le président. — Quel est le but de tout cet interrogatoire?

M. Jacobs. — Vous n'allez pas justifier ce principe que parce que d'autres gens ont été malhonnêtes, cet homme pouvait l'être aussi.

M. Lennox. — Il n'y a rien de malhonnête là-dedans, si Swezey a été assez bête de croire que Aird valait \$100,000.

M. Jacobs. — Si vous croyez que c'est propre, c'est une autre affaire.

M. Mackenzie. — Le témoignage de M. Swezey dit nettement que cet argent était pour le parti et non pour lui-même. Et deux témoins sont venus l'affirmer.

M. White. — C'est le témoignage d'un seul. M. Griffith a dit que M. Swezey lui avait dit telle chose.

Le président. — Il est très facile de faire de telles insinuations sans fondement.

Col. Lennox. — Vous avez demandé à tous ces officiers de banque de venir. Vous croviez retracer ces débentures dans les mains d'un autre. Lorsqu'ils sont venus ce matin vous n'étiez pas très anxieux de les entendre. Ils ont très anxieux et retracé chacune des débentures données à M. Aird.

M. Jacobs. — Pourquoi les avez-vous retirés de votre propre trésor?

M. White. — Il nous l'a déjà dit.

M. Jacobs. — Il nous a donné une seconde version aujourd'hui.

M. Mackenzie. — Comme je l'ai déclaré l'autre jour, je crois qu'il devrait y avoir une enquête plus approfondie.

M. White, au témoin. — Lorsque vous avez parlé en premier, à M. Swezey, aviez-vous quelque valeur de nuisance?

M. Jacobs. — Il n'avait même pas ça.

M. White. — Je n'en suis pas sûr. Attendez une seconde, nous verrons si oui ou non, vous étiez un obstacle par quelque requête à l'Hydro ou quelque contrat éventuel.

—Je ne crois pas, dit le témoin.

—Quand avez-vous rencontré Swezey pour la première fois?

—Je crois que c'était vers le mois d'août 1929.

M. Jacobs. — Et vous n'avez jamais rien fait pour obtenir ce contrat pour M. Swezey, de l'Hydro, directement ou indirectement?

—Non.

Le procureur de Aird. — Quel était votre marché avec Swezey?

—Autant que je pourrais retirer de lui, \$125,000, s'il obtenait le con-



Soyez parmi les premières à porter

Le chapeau "Second Empire"

en chenille ou feutre souple.

Nous avons été assez heureux pour mettre la main sur quelques-uns des rares et nouveaux chapeaux d'automne. Nous présentons demain à un prix unique à DUPUIS quelques versions de créations par MARIA GUY, ROSE VALOIS et REBOUX.

5.00

DUPUIS FRÈRES—Au deuxième

trat de l'Hydro, et j'étais prêt à lui aider pour toute la période de temps qu'il voudrait.

M. Jacobs. — Quel temps?

—À partir du mois d'août jusqu'à ce qu'il ait obtenu le contrat.

—Vous lui donniez votre concours jusqu'à cette période. Est-ce que votre contrat allait au delà?

M. Huycke. — Il finissait aussitôt le contrat obtenu.

—Et M. Swezey vous a-t-il demandé votre concours pour vos services en vertu de ce contrat?

—Juste pour les services que j'ai mentionnés.

—Et vous avez rendu ces services?

M. Mackenzie. — Quels services?

Aird. — Je lui ai donné des conseils.

Col. Lennox. — Vous pouviez être appelé en n'importe quel temps?

M. Jacobs. — Il n'a rien fait, et ce qu'il a fait il l'a bien fait.

M. Huycke. — On a dit que vous n'aviez pas donné de reçu. Vous en avez-on demandé?

—On ne m'a demandé aucun reçu et c'était une affaire assez amusante comme question de fait.

L'un donnait et l'autre empochait

M. Jacobs. — Oui, l'un donnait et l'autre empochait (One was for giving and the other was for getting). (Rires).

—Est-ce à votre demande que vous avez eu les bons?

—Par consentement mutuel; il n'y a pas eu beaucoup de discussion, les bons étaient aussi bons que l'argent.

—Et pour le paiement du reste, est-ce à votre demande qu'on vous l'a donné en espèces?

—J'ai reçu les bons dans l'après-midi, et j'ai reçu un chèque quelques jours plus tard. Nous avons eu une petite fête et j'ai demandé à M. Maine de me donner un chèque payable à moi.

M. Jacobs. — Vous avez pris le chèque de M. Maine payable à John Aird.

—J'ai préféré cela à porter de l'argent.

M. Huycke. — Est-ce que les bons étaient pour un autre que vous-même?

—Non.

M. Swezey a dit dans son témoignage que ces \$125,000 étaient comme contribution électorale à quelqu'un qui se présentait comme porte-parole du parti conservateur ontarien, et qui affirmait qu'une contribution serait bien venue car elle entraînerait un grand nombre de transactions avec l'Ontario. Etiez-vous cette personne en question?

—Tout ce que je puis dire c'est qu'il aurait dû se montrer avec moi.

M. Jacobs. — C'est l'oiseau matinal qui attrape le ver.

Le président. — Ce que M. Swezey dit est-il vrai?

—Non.

M. Huycke. — Vous n'avez jamais fait de telles représentations?

—Non.

Une longue liste de témoins

Le témoignage de Aird prend fin et on se demande quel sera le prochain témoin. M. Mackenzie dit que si l'on veut continuer l'enquête sur la question des fonds électoraux, il a une longue liste de témoins à faire entendre. Le colonel Lennox dit qu'il faudrait voir la liste.

M. Jacobs demande alors l'ajournement à 11 heures ce matin.

La réduction des salaires au C. N.

A la suite d'une assemblée du bureau de direction du Canadien National, hier après-midi, sir Henry Thornton, président du réseau, a annoncé qu'à partir du mois pro-

Depuis 25 ans
On a maintenu la qualité du Tabac Pur Canadien Naturel

FOREST FRÈRES

FORT — FAIBLE

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtiendrez un mélange délicieux de force moyenne.

chain les salaires de tous les hauts fonctionnaires et employés, autres que ceux dont les appointements faisaient l'objet d'entente spéciale, et gagnant plus de \$3,600 dollars par année, seraient réduits de 10 pour cent pendant une période de dix mois. A l'expiration de cette période les salaires seront rétablis à moins que le Bureau de direction n'en décide autrement.

La résolution adoptée par le Bureau ajoute qu'aucun salaire au-dessus de \$3,600 par année ne sera, en vertu de cette réduction de 10 pour cent, diminué à moins de \$3,600 par année.

Le gaz naturel

Québec, 22 — M. J.-O. Dufresne, surintendant du département provincial des mines, a fait la déclaration suivante au sujet de la nouvelle d'après laquelle des compagnies américaines auraient jeté les yeux sur les environs des Trois-Rivières pour louer du gaz en quantités commerciales: Une seule compagnie, la Hope Engineering, a loué du terrain à Saint-Denis, comté de Richelieu, et est en ce moment à creuser un puits. Jusqu'à date, aucun rapport n'a été soumis. Les géologues du gouvernement provincial rapportent que l'on trouve du gaz et de l'huile à une certaine profondeur le long du Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Montréal.

Le projet Hoover et les banques américaines

New-York, 22. — La proposition du président Hoover de maintenir la présente quantité de crédits étrangers à l'Allemagne est conforme aux vues des principaux banquiers de Wall Street. Ceux-ci estiment que le maintien des crédits étrangers à l'Allemagne est plus logique qu'une prolongation précipitée des gros prêts faits à ce pays.

Assemblée à Verdun

Ce soir, à 8 heures, assemblée régulière des Chevaliers de Colomb, Conseil Verdun, no 1751.

"Nord-Sud" de Léo-Paul Desrosiers

EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que la critique accueille avec des louanges unanimes. Jean Béraud, Pierre Davault, Antonin Proulx, Francœur, Valdombre, Louis Dantin, tous confessaient pour ce nouveau livre une admiration presque sans réserve.

Empressez-vous de l'acheter et de le lire avec votre encouragement matériel le mérite de l'auteur. Service de librairie du Devoir.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine—St-André — Demontigny — St-Christophe — Plateau 5151

LES MAMANS ECONOMES PROFITERONT DE CETTE

Vente de robes pour fillettes

Deux prix alléchants

.69

Prix ordinaires 1.49 et 1.98

1.49

Valant au moins deux fois ce prix

A .69 vous trouverez de jolies robes confectionnées de broadcloth, voile ou autres tissus de bonne qualité dans un beau choix de nuances inaltérables et dessins les plus nouveaux. Ages 7 à 14 ans.

A 1.49 ce sont des robes de crayshe lavable dans les populaires teintes pastelées. Garnitures les plus nouvelles pour l'été. Manches courtes ou sans manches. Ages 8, 10, 14 et quelques-unes 14 x dans le lot. Venez de bonne heure.

—Au deuxième

Dupuis Frères

J.-M. Dupuis, prés. honoraire

A.-J. Dugal, v.-p. et dir.-géné.

Albert Dupuis, président